

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2267 - 13 janvier 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# Halte aux licenciements ! Maintien de l'emploi et des salaires en prenant sur les profits



Les travailleurs de Petroplus menacés de licenciement.



**Taxe sur les transactions financières  
De la poudre aux yeux**

# SOMMAIRE

## Leur société

- p.4 ■ SeaFrance
  - Mélenchon et les SCOP
  - Face à la hausse des prix
- p.5 ■ Le sommet social de Sarkozy
  - Dépendance
  - La pucelle d'Orléans
  - Rapport sur la sûreté nucléaire
  - Lorraine - Société Wendel
- p.6 ■ Les banquiers ne sont pas prêteurs
  - La taxe Tobin
  - Entreprises du CAC 40
  - Livret A
- p.7 ■ Bavure policière à Clermont-Ferrand
  - Circulaire Guéant
  - Harcèlement contre les Roms à Marseille
- p.11 ■ Sarkozy aux enseignants
  - Internat d'excellence
  - Ecoles d'Orly
  - Lycée professionnel de Limoges
- p.12 ■ Prothèses mammaires
  - La ligne A
  - Marseille, rue de la République
  - Perpignan, soutien aux chibanis
- p.13 ■ Grande distribution
  - Randstad intérim
  - Les patrons du nettoyage

## Dans le monde

- p.8-9 ■ Nigeria, grève générale
  - Équateur, un trust pétrolier condamné
  - Haïti, deux ans après
  - Tunisie, les travailleurs revendiquent
  - Grèce, austerité
  - Eglise italienne
- p.10 ■ Chine, la révolution de 1911
  - Chine, grèves aujourd'hui

## Dans les entreprises

- p.14 ■ Hôpital américain de Neuilly
  - Durobor
- p.15 ■ Procès de Xavier Mathieu
  - Alstom Belfort
  - France Télécom

## La campagne de Nathalie Arthaud

- p.16 ■ Meetings
  - Dans les medias

# Il faut supprimer le quotient familial pour les plus fortunés !

À peine l'équipe de Hollande a-t-elle évoqué l'idée de supprimer le quotient familial et de le remplacer par un système moins injuste, que Sarkozy et ses seconds couteaux ont commencé à hurler à la mort... et que Hollande s'est empressé de reculer.

Sarkozy, horrifié à l'idée que l'on puisse s'en prendre aux riches familles nombreuses de

Neuilly, pose au défenseur de la famille, parlant de conséquences « dramatiques »... comme si sa politique en matière d'éducation, par exemple, n'avait pas des conséquences autrement plus « dramatiques » pour les familles. Quant à Hollande, dès qu'il émet une idée qui pourrait passer pour un peu radicale et un peu offensive vis-à-vis des plus riches, il se

fait tellement peur à lui-même qu'il s'empresse de s'excuser.

Le système du quotient familial, comme toute la politique fiscale de ce pays gouverné pour les riches, offre des avantages scandaleux aux plus fortunés : il fait gagner 2 200 euros par enfant à un ménage gagnant 15 fois le smic... et rien du tout à un ménage non imposable. Supprimer le quotient familial

pour les hauts revenus serait la moindre des choses. Reste encore à démontrer que, histoire de faire des économies pour l'État, Hollande n'en profitera pas pour léser cette catégorie de salariés qui, tout en ayant des salaires modestes, échappent à l'impôt sur le revenu, précisément en raison du quotient familial.

Nathalie ARTHAUD



## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE

N° 140 (décembre 2011-janvier 2012)

### Textes du Congrès de Lutte Ouvrière

- Conférence de presse de Nathalie Arthaud

- La crise de l'économie capitaliste
- La situation internationale
- La situation intérieure
- La campagne électorale

Prix: 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

## Fête régionale de Lutte Ouvrière à Metz

Dimanche 5 février à partir de 11 h 30 au CAL (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Plantières



## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière  
audio

(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Les licenciements en chaîne et les moyens de les empêcher

Pendant que les candidats des grands partis à l'élection présidentielle, Sarkozy en tête, jurent que l'emploi est leur principale préoccupation, se poursuit la triste litanie des entreprises qui ferment ou qui se préparent à mettre à la porte une partie de leurs effectifs.

Les travailleurs de SeaFrance viennent d'apprendre la décision du tribunal de commerce: liquidation définitive de la compagnie. La raffinerie Petroplus se prépare, de son côté, à fermer. Elle se présente aujourd'hui comme indépendante mais pendant longtemps elle a fait partie de la constellation du trust pétrolier Shell, un des plus riches du monde, qui l'avait revendue.

Et combien d'autres entreprises ont des plans de licenciements déjà annoncés puis démentis mais, en réalité, en marche comme Peugeot-Citroën? Et combien d'entreprises moyennes coupent dans leurs effectifs et poussent des centaines, des milliers de travailleurs vers les Pôles emploi où ils n'ont aucune chance de retrouver du travail?

Plusieurs grandes banques, si clairement responsables dans la crise, se préparent à faire payer à leurs employés toutes les opérations hasardeuses, toutes les spéculations, dont elles ont été les maîtres d'œuvre.

Avec les lots de licenciements fleurissent les lots de fausses solutions. SeaFrance en est un exemple, où le gouvernement se paie le culot de s'emparer d'une proposition de la section locale de la CFDT pour transformer l'entreprise en coopérative ouvrière. À condition que ses travailleurs acceptent d'être d'abord licenciés puis de consacrer leurs indemnités de licenciement à fournir à la coopérative le capital qui lui manque!

Ceux qui, du côté du gouvernement, ont concocté cette brillante idée, savent parfaitement que, même si les travailleurs dont on a volé l'emploi acceptaient de se faire arnaquer une deuxième fois, cela ne suffirait pas pour faire fonctionner la coopérative. Mais ils s'en fichent! Leur problème en cette période électorale est que Sarkozy et les siens apparaissent comme porteurs de solutions alors qu'ils ne font rien.

D'où les discussions savantes y compris dans la gauche réformiste sur les coopératives comme solutions éventuelles face à la crise. Comme si dans un bateau en train de sombrer, on pouvait sauver la seule salle de repos des soutiers! Mais la solution pour le monde du travail n'est certainement pas de tenter de

faire fonctionner quelques mois de plus les entreprises poussées au naufrage par le fonctionnement capitaliste de l'économie. Le problème, c'est d'empêcher le naufrage des salariés qui font marcher l'économie.

Voilà pourquoi les menaces de licenciements ou de suppressions d'emplois ne sont pas seulement l'affaire des travailleurs concernés. Il faut évidemment que ces travailleurs aient la solidarité de tous car tous les travailleurs sont des licenciés en puissance. Mais il faut surtout que les travailleurs d'une entreprise menacée ne se retrouvent pas isolés, le dos au mur, à essayer de se défendre comme ils peuvent, avec les moyens qu'ils ont.

Il faut que le combat contre le chômage, qui commence par la lutte contre les licenciements et les suppressions d'emplois, soit un des premiers objectifs d'une lutte de l'ensemble du monde du travail.

Le seul objectif qui offre une issue et autour duquel tous les salariés ont intérêt à se retrouver est l'interdiction des licenciements, quitte à répartir le travail entre tous sans diminuer les salaires. Les fonds pour financer tout cela existent, à condition de puiser dans les sommes extravagantes que les États ont livrées au monde de la finance sous prétexte de sauver les banques et qui ne servent qu'à financer la spéculation. L'écrasante majorité de la société, et pas seulement les travailleurs, aurait intérêt à ce que ces sommes soient consacrées au maintien et même au développement de l'emploi.

Il faudra aussi imposer que l'État arrête de supprimer des emplois dans les services publics indispensables à la population. Il n'y a pas trop de personnel hospitalier, pas trop de cheminots, pas trop de postiers, pas trop d'enseignants! Il faudrait également contraindre l'État à créer des services publics dans les secteurs où le capitalisme privé est totalement défaillant, à commencer par la construction de logements corrects accessibles aux travailleurs.

Il ne faut pas espérer cette politique d'un gouvernement, quelle que soit son étiquette. Il faudra l'imposer par la lutte collective du monde du travail.

Si nous ne voulons pas être transformés en chômeurs puis poussés vers la misère, nous n'avons pas d'autre choix!

### • Le projet de « TVA sociale »

## Prendre aux plus pauvres pour donner aux capitalistes

Le mot est lancé. Et même si ni Sarkozy lui-même ni ses porte-parole ne se répandent en déclarations sur le sujet, le projet de « TVA sociale » continue à faire son chemin.

Pour laisser croire qu'un vrai débat de fond existerait dans les milieux gouvernementaux, on a entendu le ministre de l'Agriculture, pourtant « défenseur de l'allègement des charges qui pèsent sur le travail » se dire « réservé sur un transfert massif de charges sur le taux de TVA, car cela

*pèserait sur la consommation et donc le moteur économique du pays ».*

Car il s'agit, dans ce projet, de faire baisser une fois de plus le coût du travail pour les capitalistes. Il est question de supprimer les cotisations patronales dédiées à la branche « famille » de la Sécurité sociale et de compenser ces quelque 30 milliards par an de manque à gagner par une hausse de quelques points de TVA sur les achats de biens et de services. Les consommateurs dans leur

ensemble paieraient donc pour exonérer les patrons, et surtout les plus gros, d'une cotisation due à la Sécurité sociale.

La TVA est bien l'impôt le plus injuste qui soit puisqu'elle touche riches ou pauvres, au même pourcentage. Dans le budget des 10 % les plus pauvres, la TVA représente 11,5 % mais seulement 5,2 % dans celui des 10 % les plus riches.

Ce nouveau cadeau aux capitalistes, qui se lamentent

constamment du coût du travail, viendrait s'ajouter à toutes les exonérations dont bénéficient déjà les entreprises, et notamment à l'exonération totale des cotisations patronales sur les salaires au niveau du smic, laquelle décroît jusqu'à 1,6 smic (un peu plus de 1 750 euros net par mois pour un temps complet).

Les arguments avancés par Sarkozy pour justifier cette « réforme », comme la nécessité de renforcer la compétitivité des entreprises ou éviter les

délocalisations, sont indignes. Qui pourrait forcer les capitalistes à répercuter la baisse de leurs taxes sur les prix et qui les empêcherait de délocaliser s'ils y voient leur intérêt?

Comme toutes les autres exonérations, celle-ci se traduira en profits patronaux par mois supplémentaires, alors que le monde du travail, en tant que salariés comme en tant que consommateurs, en fera les frais.

Viviane LAFONT

## • SeaFrance

# Il faut maintenir l'emploi et les salaires !

Après la décision du tribunal de commerce de Paris de prononcer la liquidation de SeaFrance, les prétendus guérisseurs et des croque-morts se pressent au chevet des salariés de l'entreprise...

Il y a d'abord Sarkozy assurant « qu'il y aura une solution crédible pour tous les salariés de SeaFrance ». Dommage qu'il n'ait pas eu autant de sollicitude envers les 1 600 salariés, marins et employés de SeaFrance quand le nouveau PDG, Pierre Fa, nommé en 2008, n'a eu de cesse de mettre en cause les salaires, les primes et les emplois pour réduire les coûts sur le dos du personnel... et sans doute préparer la cession de cette entreprise au privé, alors qu'elle est 100 % filiale de la SNCF.

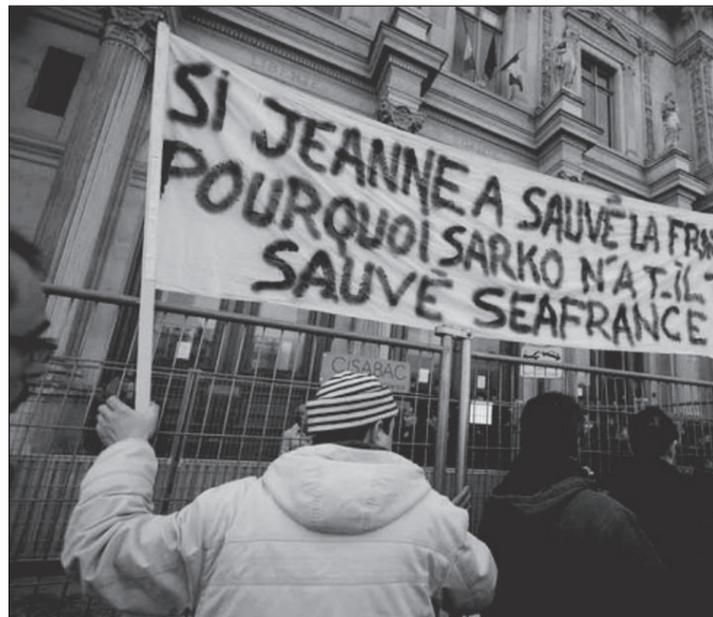
Il y a bien sûr la SNCF qui « va mettre à disposition, dès mercredi, par l'intermédiaire d'un site internet, 500 propositions d'emplois intégrées à la SNCF »... Mais il y a 880 salariés en CDI à Calais plus 130 en Grande-Bretagne, plus 1 200 emplois induits, les propositions de la SNCF ne font déjà pas le compte ! Et que valent les promesses de reclassement de la SNCF, alors que dans ces dernières années, « sur 750 licenciés, il y a eu 11 reclassés et, en plus, ils ont dû passer un concours ».

Il y a bien sûr les habitués voutours comme LDA (Louis Dreyfus Armateurs) qui

propose d'assurer les liaisons transmanche à la place de SeaFrance, avec ses propres bateaux, en disant reprendre 300 marins... Mais ces bateaux ont déjà leur personnel ! Il y a aussi l'armateur danois DFDS qui attend son heure, peut-être en consortium avec LDA qui promettait la reprise de 460 salariés et des trois navires de SeaFrance pour l'euro symbolique ! La proposition avait quand même été repoussée par le tribunal de commerce.

Même Eurotunnel propose de soutenir la SCOP mise en avant par la CFDT SeaFrance en rachetant les navires et en les lui louant... Mais ce ne serait que pour contrer l'arrivée des concurrents plus agressifs. Et il semblerait que Brittany Ferries aurait été aussi sur les rangs pour reprendre SeaFrance...

Quant à la SCOP proposée par les dirigeants de la CFDT SeaFrance, les salariés ne peuvent guère en espérer une solution. Dans la concurrence féroce que se mènent les entreprises capitalistes pour s'emparer du marché du transport transmanche, une coopérative ouvrière ne ferait pas long feu, même en s'imposant



des sacrifices sur les salaires et les conditions de travail.

Alors, entre les rapaces dans l'attente d'une bonne affaire et un gouvernement qui veut faire croire qu'il se préoccupe du sort des futurs licenciés, les travailleurs n'ont d'autre choix que de mener la lutte, d'abord pour imposer que leur soient réellement versées les « indemnités supralégales » évoquées par la direction de la SNCF, d'un montant global de 36 millions d'euros, soit moins de 36 000 euros en moyenne pour les 1 010 salariés concernés qui viendraient s'ajouter aux autres indemnités. Et c'est aussi par leur lutte, comme ils ont su le

faire dans la période précédente pour obtenir de meilleurs salaires, puis pour le maintien des effectifs, que les marins et employés licenciés pourront imposer leur reclassement à la SNCF ou dans d'autres entreprises.

Mais surtout, dans ces années de crise où les menaces de licenciements massifs et de fermetures d'entreprises ne peuvent que se multiplier, il serait vital pour les travailleurs d'empêcher ensemble les licenciements et d'imposer le partage du travail entre tous les bras, en prenant sur les profits accumulés par les capitalistes.

Claude THIÉRAM

## • Face à la hausse des prix

# Les salaires et les pensions doivent suivre

L'observatoire des prix de l'association de défense des consommateurs Familles rurales indique que son « panier moyen des ménages » a augmenté de 4,4 % en 2011 contre 0,19 % en 2010.

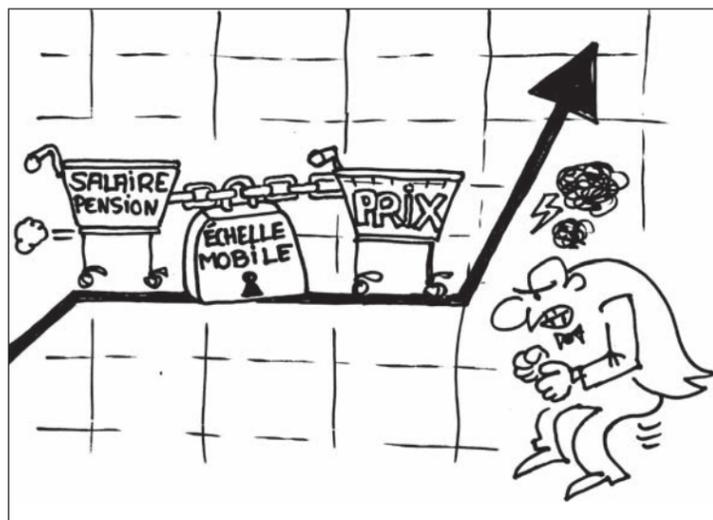
Mis en place en 2006 pour mesurer la progression de la hausse des prix, ce panier regroupe 35 produits de consommation courante dont les prix sont relevés, pour les grandes marques, les marques des distributeurs et les catégories « premier prix » dans 72 magasins de 34 départements, aussi bien dans des hypermarchés, des supermarchés que des magasins « hard discount ».

Jamais en cinq ans, ce panier moyen n'a coûté aussi cher — 137,60 euros. Certains

produits ont connu une flambée, comme les jus de fruits : + 19 % pour les grandes marques, + 28 % pour les marques des distributeurs et + 32 % pour les « premier prix ».

La politique d'achats de grands volumes de marchandises permet à la grande distribution de tirer les prix vers le bas et de vendre souvent moins cher. Ainsi, elle vend, en moyenne, la baguette de pain 0,53 euro contre 0,86 euro chez un artisan-boulangier. Mais ce prix attractif dissimule une progression des prix considérable. En effet, depuis 2007, le prix de la baguette a progressé de 8,9 % chez les artisans mais de 23,2 % en grande surface !

Au passage, les enquêteurs de Familles rurales ont constaté que le « panier des essentiels »,



vanté par le gouvernement Sarkozy comme un modérateur de la hausse des prix, a complètement disparu des grandes surfaces depuis septembre dernier.

Cela confirme ce que tout le monde peut constater en

faisant ses courses : le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Alors il faut imposer l'indexation des salaires, des pensions et des minimas sociaux sur la hausse réelle des prix.

Jacques FONTENOY

## • Mélenchon et les SCOP

# Grands discours, petit bras

Jean-Luc Mélenchon, prenant pour exemple les combats des travailleurs qui tentent de conserver leur emploi, de Fralib à SeaFrance en passant par Petroplus, a fait l'éloge des SCOP, les sociétés coopératives de production. Au-delà de la solidarité affirmée à ces travailleurs dont, c'est bien le moins, témoigne le candidat du Front de Gauche, il voit dans la création des SCOP l'une des formes de la « prise du pouvoir » à laquelle il appelle le « peuple de France ».

Dans son élan, il annonce que les « députés du Front de Gauche », expression par laquelle il s'annexe les députés du PCF, vont faire une proposition de loi favorisant la création de telles coopératives. Ce projet de loi vise à organiser la reprise par les salariés des entreprises... dont les patrons ne veulent plus ou sont, comme on le voit ces temps-ci, défaillants.

Si l'on comprend bien, alors que les capitalistes font d'une part des profits extravagants avec une partie de leurs entreprises et d'autre part se débarrassent de celles qu'ils jugent pas assez rentables et des travailleurs qui vont avec, Mélenchon ne voit d'autre solution que proposer que les travailleurs se cotisent pour tenter de survivre avec ce dont les patrons ne veulent plus. Autrement dit, les travailleurs se répartiraient la misère pendant que les capitalistes garderaient les profits.

Quoique qu'en dise le candidat du Front de Gauche, il ne peut pas y avoir de « prise du pouvoir » par les travailleurs tant que subsiste celui des Bouygues, Peugeot, Dassault, etc. et de l'État qui les protège. Ils n'ont pas à revendiquer la gestion des entreprises en faillite, mais celle de toute la société, afin de mettre l'économie au service de la collectivité tout entière et non de quelques groupes financiers. C'est là le véritable programme communiste, différent de la nébuleuse « révolution citoyenne » prônée par Mélenchon.

Paul GALOIS

## • Le sommet social de Sarkozy

# Un cirque électoral avec des acteurs complaisants

**Dans sa frénésie de faire semblant de faire quelque chose, cette fois face à l'augmentation continue du chômage, Sarkozy a annoncé son intention de convoquer « un sommet social » le 18 janvier.**

Il fallait un certain culot de la part de celui qui, non seulement est aux côtés des patrons licenciés, mais conduit directement la suppression de centaines de

milliers d'emplois publics.

Il a ainsi convoqué les leaders des confédération syndicales, qui dans une unanimité touchante, tous sans exception, ont répondu présent.

Ce sont les mêmes qui s'étaient dit indignés de la façon dont les traitait le président de la République, du mépris qu'il affichait à leur égard. Ce n'est pourtant encore rien à côté de sa morgue revendiquée à l'encontre du monde du travail.

Tous ont pourtant reconnu qu'il s'agit en réalité d'une opération de promotion électorale à cent jours de l'élection présidentielle. Certains, en particulier Thibault, faisaient état du souhait de la CGT « d'une alternance politique », en clair de la défaite électorale de Sarkozy. Mais il faut croire que l'attraction d'une pseudo négociation est tellement forte que personne, pas même ceux qui se drapent dans une posture

contestataire, ne peut y résister. Et cela en dépit même de la provocation annoncée de Sarkozy de faire de la TVA dite sociale la mesure phare de ce sommet. La CFDT est même allée jusqu'à faire comme contre-proposition... d'augmenter fortement la CSG.

Il est vrai que pour tenter de faire passer cette attitude pour moins lamentable, Thibault a éprouvé le besoin de proposer une « réaction commune » aux

autres syndicats, ce jour-là. Les autres dirigeants n'ont même pas répondu à cette proposition, faite essentiellement à titre interne, et la CGT seule appelle à une manifestation à Paris, au moment du « sommet social ».

Mais, même si des militants voudront sans doute en profiter pour dire ce qu'ils ont sur le cœur, il n'y a vraiment rien à attendre de tels dirigeants confédéraux.

Paul SOREL

## • Dépendance

# Une promesse de plus à la trappe

Acte I: lors de la campagne présidentielle de 2007, le futur président Nicolas Sarkozy s'engage à mettre en œuvre une grande réforme de la dépendance, alors censée être une des réformes les plus importantes du quinquennat. Il s'agit d'améliorer l'allocation personnalisée d'autonomie pour venir au secours des personnes dépendantes confrontées à la hausse du prix de leur prise en charge.

Acte II: en février 2011, la cote de popularité du président plongeant dans les profondeurs, ladite réforme « prioritaire » est différée. À l'occasion d'une émission télévisée, Sarkozy explique alors qu'il faut voir plus grand encore

et organiser une consultation nationale pour envisager la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale, la branche dépendance, sans dire toutefois comment elle serait financée.

Acte III: en septembre 2011, les nouvelles sont graves, le premier ministre Fillon intervient pour annoncer que « *traiter ce dossier dans le contexte économique et financier que nous connaissons aujourd'hui, dans l'urgence, ne serait pas responsable* ». En effet, en ces temps de crise, l'urgence pour le gouvernement est de payer les échéances des dettes aux banquiers. À l'heure des économies sur tous les services publics utiles à la collectivité,

la dépendance attendra. Fillon choisit donc de renvoyer le dossier « dépendance » à 2012.

Acte IV et dernier de cette mascarade: nous sommes en janvier 2012 et le quinquennat de Sarkozy touche à sa fin. Roselyne Bachelot, chargée de la « solidarité » dans le gouvernement, annonce que, finalement, il n'y aura « *pas de nouvelles mesures* » pour la prise en charge de la dépendance.

De recul en report, Sarkozy et son équipe ont réussi, pendant cinq ans, à faire semblant de se préoccuper de la dépendance. Qui sait, certains ont peut-être même fini par croire qu'ils ont fait quelque chose.

Stéphane FORT

## • Rapport sur la sûreté nucléaire

# En avant pour les hausses de tarif EDF

**EDF semble vouloir utiliser la catastrophe de Fukushima comme une opportunité, au détriment des consommateurs. Quelques semaines après le désastre au Japon, il était déjà question de revoir la sécurité des centrales nucléaires françaises et évidemment d'engager des dépenses en les répercutant sur les usagers. Maintenant cela se précise.**

Le récent rapport de l'ASN, l'autorité de sûreté nucléaire, estime que si les centrales sont relativement sûres dans leur fonctionnement habituel, elles seraient vulnérables en cas d'événements exceptionnels, comme des séismes, des inondations hors normes, des attaques terroristes, etc. Or les centrales n'ont pas été conçues, au départ, pour ce genre de catastrophes et, pour les sécuriser, il faudrait de grosses dépenses qu'EDF évalue à dix milliards d'euros en quelques années, dans des délais que l'ASN n'a pas encore fixés.

En fait, depuis plusieurs années, les directions successives d'EDF réclament de l'État

l'autorisation de relever les tarifs de l'électricité. Le précédent patron d'EDF parlait même de 20% supplémentaires en trois ans. Les dirigeants d'EDF ne cessent de mener campagne en répétant que l'électricité est moins chère en France que dans les pays voisins, grâce au nucléaire, et qu'il faudrait s'aligner plus ou moins sur eux.

Tout est donc bon pour préparer et conditionner l'opinion à un nouveau relèvement des tarifs. Et la sûreté réclamée par l'ASN après Fukushima va dans ce sens.

Les aménagements pour assurer la sûreté sont certainement indispensables. Mais ces 10 milliards sont loin d'être

hors de portée d'EDF. Ils ne représentent qu'un supplément aux 40 milliards prévus de toute façon, sur plusieurs années, pour prolonger la durée de vie des centrales jusqu'à 60 ans.

Or EDF ne manque pas d'argent. Chaque année, par exemple, elle verse des dividendes à ses actionnaires, principalement l'État (pour près de 85%). Cette année, les dividendes seront de 2,13 milliards d'euros. Par ailleurs, rien qu'au premier semestre de 2011, les bénéfices d'EDF se montent à 2,6 milliards d'euros et on s'attend à ce qu'ils aillent en augmentant.

Mais la sûreté dans le nucléaire va visiblement maintenant servir d'argument massue pour les futures hausses des tarifs.

André VICTOR

## La Pucelle d'Orléans et ses deux prétendants

Sarkozy nous a habitués à le voir chasser, ces derniers temps, sur les terres du FN. Il s'est donc rendu en Lorraine pour fêter le supposé six centième anniversaire de l'héroïne qui, prétend-on, aurait entendu des voix lui intimant de partir en guerre pour sauver le royaume. Cherche-t-il à

percer le secret de la « bonne Lorraine », lui qui sollicite, en faisant feu de tout bois, les voix qui lui manquent ?

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour que les Le Pen père et fille crient à l'usurpation. Jeanne d'Arc, ont-ils déclaré, est à nous, rien qu'à nous. Comme un enfant à qui on a volé sa poupée.

Une chose est sûre, en centrant leurs débats sur la récupération d'une héroïne d'il y a six siècles, les Sarkozy comme les Le Pen ne prennent aucun risque ; sinon celui de prendre un peu trop ouvertement les électeurs pour des imbéciles.

J. P.



## • Lorraine-Société Wendel Les « coûts salariaux »... des directeurs

L'ancien patron de la société Wendel, Jean-Bernard Lafonta, a quitté le groupe avec une indemnité de licenciement de 955 000 euros en 2009. Avec le rachat des participations qu'il détenait, il s'est fait, en plus, un pécule de 2,5 millions d'euros.

Médiapart, qui révèle l'affaire, explique que Lafonta s'est constitué une fortune d'une bonne centaine de millions grâce à son passage chez Wendel et démonte tous les mécanismes qui ont permis à

Lafonta et aux autres dirigeants du groupe de s'enrichir.

Ce Lafonta était le protégé de Ernest-Antoine Seillières, un des héritiers de la famille Wendel et longtemps président du Medef avant de passer la main à Florence Parisot. À la tête du Medef, il n'avait pas de mots assez forts pour dénoncer les « charges » qui pèsent sur les entreprises et le coût des salaires.

Pas celui des directeurs.

## • Même si c'est leur métier

# Les banquiers ne sont pas prêteurs

**Profitant de l'offre de la BCE de leur prêter de l'argent sur trois ans à 1 %, 523 banques européennes lui ont emprunté au total 489 milliards d'euros à la fin du mois de décembre. Il s'agissait, selon les dirigeants de la BCE, d'inciter les banques à alimenter en crédits les entreprises et les particuliers, à acheter les obligations émises par les États européens et à lutter contre le risque de blocage du marché des prêts interbancaires, les banques étant de plus en plus méfiantes les unes vis-à-vis des autres.**

Pour l'instant, ni le marché du crédit interbancaire, – les prêts que les banques s'accordent entre elles au jour le jour pour pouvoir boucler leurs opérations – ni celui des

crédits aux entreprises et aux particuliers, jugés sans doute trop risqués, n'ont, pour l'essentiel, vu la couleur de cet argent.

Une (toute) petite partie

de ces milliards aurait servi pour des prêts aux États européens, mais en faisant payer le prix fort à l'emprunteur. Par exemple un taux de 6,98 % a été extorqué à l'État Italien pour les 7 milliards d'obligations à dix ans émises le 29 décembre. Mais même à ce prix là, les banquiers se feraient tirer l'oreille, jugeant la dette souveraine désormais trop risquée : ils ont aujourd'hui plus tendance à revendre les obligations qu'ils ont, même à perte, plutôt qu'à en racheter d'autres, quelle que soit la

prime de risque.

En fait, en attendant de lui avoir trouvé une destination moins risquée et plus rémunératrice, les banquiers ont préféré mettre en sûreté la plus grande partie de l'argent emprunté à la BCE dans les coffres de... la même BCE, quitte à y perdre un peu, cette dernière rémunérant en effet à 0,25 % les sommes qu'elle leur a prêtées à 1 %. Ces dépôts à court terme ont atteint un niveau record le week-end des 7 et 8 janvier avec 463 milliards d'euros.

Le gouverneur de la Banque de France a annoncé qu'une nouvelle opération du même type – prêts illimités sur trois ans à 1 % – sera renouvelée par la BCE à la fin du mois de février. Une façon d'annoncer aux banquiers que, quel que soit l'usage qu'ils en feront – ou qu'ils n'en feront pas –, l'argent va continuer à couler à flots dans leurs caisses. Sans autre résultat que d'alimenter la spéculation et plonger encore plus la société dans la crise.

Jean-Jacques LAMY

## • Livret A

# Le gouvernement fait les poches des épargnants

**Le taux de rémunération des livrets A devait normalement être augmenté le 1<sup>er</sup> février 2012 pour suivre « automatiquement » l'inflation. Comme celle-ci est, d'après les chiffres gouvernementaux, de 2,4 % sur un an, le taux du livret A devrait passer au 1<sup>er</sup> février de 2,25 % à 2,75 %.**

Mais le 6 janvier, le gouverneur de la Banque de France a estimé que cette augmentation ne serait pas justifiée car, d'après lui, l'inflation devrait baisser dans les six mois qui viennent. Donc à l'en croire « cela ne servirait à rien que le taux augmente légèrement pour rebaisser immédiatement après ». Ben voyons !

Il n'en sait évidemment rien, pas plus que les autres soi-disant experts, mais cela ne l'empêche pas de proposer de ne pas verser aux plus modestes les intérêts sur leurs économies auxquels ils ont droit selon ses propres règlements. Car, pour des millions de salariés, le livret A représente bien le principal et le seul moyen d'épargner un peu.

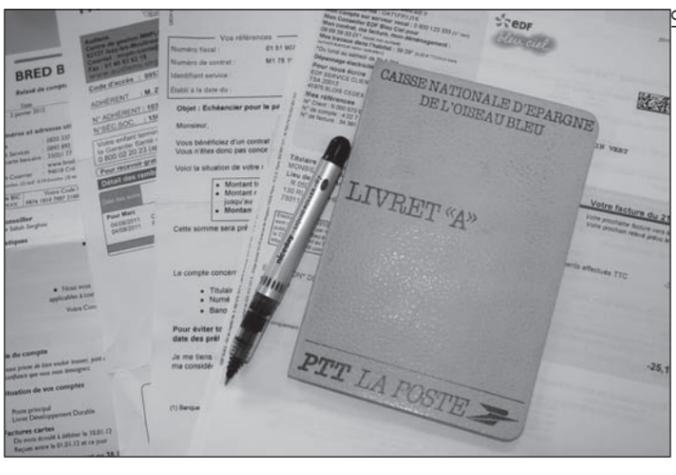
Les dépôts sur le livret A sont d'un peu moins de vingt milliards d'euros par an. Et il est vrai que le livret A reste,

en pleine crise financière, un placement relativement sûr et un peu rémunéré, ne serait-ce que parce qu'il est exonéré d'impôts et de prélèvements sociaux. Au total il y a près d'une soixantaine de millions de livrets A avec des dépôts qui se montent à environ 180 milliards d'euros.

D'ailleurs cette manne est suffisamment intéressante pour que les banques privées aient demandé et obtenu, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le droit de commercialiser des livrets A, ce qui relevait jusque-là d'un monopole de La Poste et des Caisses d'Épargne.

Aujourd'hui, toutes ces banques et établissements ne cracheraient pas sur une petite économie aux dépens des petits épargnants. Pour le gouvernement comme pour les banques, le livret A doit rapporter, mais d'abord à eux.

Cédric DUVAL



## • Le grand serpent de mer de la taxe Tobin

# Quand le valet de Bouygues et Bolloré entreprend de « moraliser le capitalisme »

Sous des dehors de ne pas y toucher, Sarkozy accumule les projets de « réformes » à mener de toute urgence, avant l'élection. À Mulhouse, le 10 janvier, c'est dans ses vœux « à la France entière » qu'il a affirmé son intention de mettre en place une taxation des transactions financières, connue depuis des décennies sous le nom de « taxe Tobin ».

À l'époque, l'économiste américain Tobin prétendait empêcher la croissance de

la spéculation monétaire en instaurant, sur les revenus de celle-ci, un impôt infinitésimal. Idée reprise par des altermondialistes, mais aussi par des politiciens de droite comme du Parti socialiste, le grand serpent de mer ne risque pas de ponctionner gravement les délirants profits réalisés chaque seconde par le capital financier, ni de les dissuader de dégager des « liquidités » en licenciant pour spéculer. On est donc bien loin de pouvoir « moraliser le

capitalisme », comme l'a déclaré Valérie Pécresse, grâce à une mini-taxe qui ferait des miracles, quand bien même Sarkozy déciderait de faire voter cette taxe par le Parlement français, seul.

Quant à « moraliser le capitalisme », ce système social prédateur dont la logique est le profit, c'est à peu près aussi contradictoire que lorsque Sarkozy se prétendait le président du pouvoir d'achat...

Viviane LAFONT



## • Entreprises du CAC 40

# À quoi servent les milliards accumulés ?

Patrons et gouvernement ressassent en boucle que les travailleurs doivent accepter des sacrifices pour permettre aux entreprises d'être compétitives, ce qui leur permettrait de sauver les emplois. Mais contrairement à ce qu'ils voudraient faire croire, les grosses entreprises, elles, se portent très bien, ce qui n'est pas le cas pour le niveau de vie des travailleurs.

Les entreprises du CAC 40, c'est-à-dire les quarante principales sociétés du pays cotées en Bourse, vont verser 37,4 milliards d'euros

de dividendes à leurs actionnaires pour l'année 2011, presque autant que l'année précédente. Ces dividendes représentent environ 40 % des bénéfices, qui se sont eux aussi maintenus au même niveau, 86 milliards d'euros contre 87 en 2010. Parmi les groupes qui vont soigner leurs actionnaires, Total arrive en tête avec 5,38 milliards, suivi de France Télécom, Sanofi, GDF-Suez, EDF, etc. On voit où passe l'argent obtenu en pressurant la population par les hausses de

prix de l'essence, du gaz, de l'électricité : dans les poches des actionnaires !

Ces milliards s'ajoutent à ceux accumulés les années précédentes, ne servant qu'à gonfler le matelas sur lequel se prélassent une minorité de parasites. Loin d'être employé pour développer l'économie et encore moins créer des emplois, cet argent est totalement improductif. Il ne sert à ses propriétaires qu'à gagner encore plus au travers de la spéculation financière.

M. L.

### • Clermont-Ferrand

# Bavure criminelle de la police

**Arrêté avec une brutalité inouïe par des policiers la nuit de la Saint-Sylvestre à Clermont-Ferrand, Wissam El Yamni, un salarié d'origine immigrée, a sombré dans le coma. Hospitalisé à retardement, il n'a pu être sauvé. Ce n'est que mercredi 4 janvier au matin que l'on a appris le drame survenu le 1<sup>er</sup> janvier, à 2 h 30 du matin.**

Le quartier de la Gauthière, situé au nord de Clermont-Ferrand, fait partie des zones dites sensibles : ce sont des tours et des barres de HLM, avec des familles immigrés de toutes nationalités, et beaucoup de jeunes qui ne trouvent pas de travail. Selon la version officielle, la police aurait été appelée pour un homme blessé qu'elle n'a pas trouvé, mais seulement des jeunes assis sur un banc et l'un d'eux – qui allait être la victime – aurait lancé des projectiles sur une voiture des policiers.

Ceux-ci se sont alors déchainés, dont au moins deux d'entre eux avec un chien. Plaqué au sol, roué de coups, menotté, Wissam a été jeté en cellule d'isolement au commissariat, alors qu'il était évanoui. Mais pour les policiers, « c'est du cinéma : il fait semblant ». Pourtant Wissam sombrait dans le coma, avant d'être enfin transféré à l'hôpital. Trop tard ; il décédait cinq jours après. En attendant les résultats de l'autopsie, le premier rapport médical est éloquent : fracture à l'œil, côtes cassées, lésion au niveau du cou. Même le procureur admet qu'il y a eu « une interpellation musclée ».

La famille a porté plainte.

Avec son avocat, elle veut savoir la vérité sur ce qui s'est passé, doutant fort de la version policière qui prétend que la victime était alcoolique et droguée. Ce que démentent formellement les amis et les collègues de travail de la victime.

Les jeunes se sont fortement

des lois. Stop aux bavures ».

Tout le quartier a été littéralement occupé par les forces de l'ordre, en particulier après l'annonce du décès de Wissam, l'après-midi du 9 janvier. Plus de 400 gendarmes, CRS, policiers et même deux hélicoptères, surveillent tous les carrefours

doivent se débrouiller pour leurs déplacements.

L'enquête de la police des polices est en cours. Deux des policiers visés particulièrement, car il y a eu des témoins de cette scène dramatique, ont fini par être mis en congés, mais ils ne sont pas suspendus.



mobilisés pour exprimer leur soutien à la famille et exiger que les policiers incriminés soient jugés et sanctionnés. Samedi 7, ils ont manifesté à plus de 600 jusque devant le commissariat central, précédés d'une banderole : « Personne n'est au-dessus

et les entrées des immeubles. Une vingtaine de jeunes ont été arrêtés, et certains condamnés sur le champ à de la prison ferme, suite à 80 voitures incendiées ! Mais pour la population, rien ne va plus. Privés de bus et de tramways, les habitants

Guéant, le ministre de l'Intérieur, n'a rien trouvé de mieux que de soutenir sans réserve les policiers, affirmant que ces derniers ne sont pas responsables, donc que tout est de la faute de la victime !

Correspondant LO

### • Circulaire Guéant

# Une politique imbécile et odieuse

Un jeune architecte, originaire de l'Équateur, est menacé d'expulsion. Après des études d'ingénieur et d'architecture à Lyon, d'abord embauché en CDD, il s'est vu proposer un CDI par son entreprise mais la préfecture de Paris lui a refusé une autorisation de travail. Or depuis 2010, il est chef de projet de deux grands chantiers urbains, l'un à Bordeaux et l'autre à Lyon, dont une première tranche doit être livrée en 2013. Son employeur est furieux, le vice-président de la communauté urbaine et le

président du Grand Lyon ont protesté auprès des préfets de Lyon et de Paris.

C'est une des absurdités dues à la circulaire Guéant envoyée aux préfets en mai 2011, qui a déjà fait pas mal de vagues parmi les étudiants étrangers diplômés des universités ou des grandes écoles françaises. Devant cette agitation, Guéant a simplement proposé, le 4 janvier, des instructions complémentaires préconisant un peu plus de souplesse pour les visas de travail quand il s'agit de « diplômés étrangers hautement

qualifiés », de niveau au moins égal à Bac + 5. Et d'inviter les préfets à veiller à ce que « la nécessaire maîtrise de l'immigration professionnelle ne se fasse pas au détriment de l'attractivité du système d'enseignement supérieur ni des besoins de certaines de nos entreprises. »

Guéant n'avait sans doute pas prévu qu'en plus de la colère des étudiants, il aurait droit au mécontentement de certains présidents d'université pour qui, de plus, le taux d'accueil d'étudiants étrangers est un critère de financement, et à la

grogne de certains patrons. Il essaie de se rattraper par des instructions visant à l'examen des situations au cas par cas et sur des critères flous, que des associations d'étudiants contestent déjà, au lieu du retrait pur et simple.

Laurent Wauquiez, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a déclaré en décembre dernier à propos de cette circulaire : « On s'est plantés, il faut le dire clairement. » Mais apparemment, ce n'était qu'un bref éclair de lucidité.

Sylvie MARÉCHAL

### • Marseille

# Harcèlement contre les familles Roms

Lundi 9 janvier, des dizaines de familles Roms étaient délogées par les CRS d'un collège désaffecté du quartier de La Rose à Marseille. Ils venaient à peine de s'installer dans ce collège dangereux, plein d'amiante et à la cour jonchée de débris et de gravats, après avoir été déjà chassés du trottoir de la rue Félix-Zoccola près du marché aux Pucés.

Le 1<sup>er</sup> janvier, des familles installées près du centre commercial Grand Littoral avaient déjà été expulsées par des CRS venus en nombre, avec pas moins de six cars pour déloger ces familles démunies. D'autres qui avaient trouvé un havre sur le trottoir et y avaient installé des caravanes ou des abris de planches et de tôles et quelques réchauds à gaz permettant de faire cuire un repas, déjà chassés début décembre et à nouveau expulsés le 3 janvier, étaient revenues.

L'AMPIL (Association méditerranéenne pour l'insertion par le logement) qui essaie d'aider ces familles venues de Serbie, de Roumanie, de Bulgarie, remarquait : « Pour la plupart, ce sont des gens que l'on suit depuis trois ans. On ne peut que comprendre leur colère. On avait réussi à faire scolariser des enfants dans une école située à proximité du camp. Maintenant, tout le processus est cassé. »

C'est à la demande du président PS de MPM (la communauté de communes Marseille-Provence-Métropole) que la justice avait donné l'ordre d'expulsion de la rue Félix-Zoccola. Mais ni la Mairie, ni le Département ou la Région, ni l'État, ni aucun service public ne fournit des locaux pour s'installer : c'est de la non-assistance à personnes en danger. Dans une grande ville où abondent les bâtiments désaffectés, des familles entières sont ainsi harcelées et pourchassées au lieu de leur proposer des lieux d'installation en bon état, ce qui serait la moindre des choses. Et ce serait certainement bien moins coûteux que d'autres dépenses de prestige et bien moins urgentes.

Correspondant LO

• **Nigeria**

## Face au doublement du prix des carburants Grève générale

Mardi 10 janvier, au deuxième jour de la grève générale appelée par les syndicats nigériens, des dizaines de milliers de manifestants protestaient contre la hausse des prix, la corruption des autorités et, en fait, contre la situation invivable dans laquelle se débattent les classes populaires de ce pays.

C'est le gouvernement lui-même qui a déclenché ce mouvement de révolte en faisant doubler le prix des carburants. Le litre d'essence est ainsi passé de 30 à plus de 60 centimes d'euro, dans un pays où les deux tiers de la population gagnent moins de 1,5 euro par jour. Cette augmentation entraîne évidemment celle du prix de toutes les marchandises, mais aussi celle de l'énergie en général car nombre de Nigériens vivant en ville et n'ayant pas accès à l'électricité utilisent des groupes électrogènes.

Aberration de la situation, le Nigeria est un pays producteur de pétrole, le premier d'Afrique noire. La production d'hydrocarbures y représente 40 % de la richesse nationale et 90 % des investissements étrangers. Mais

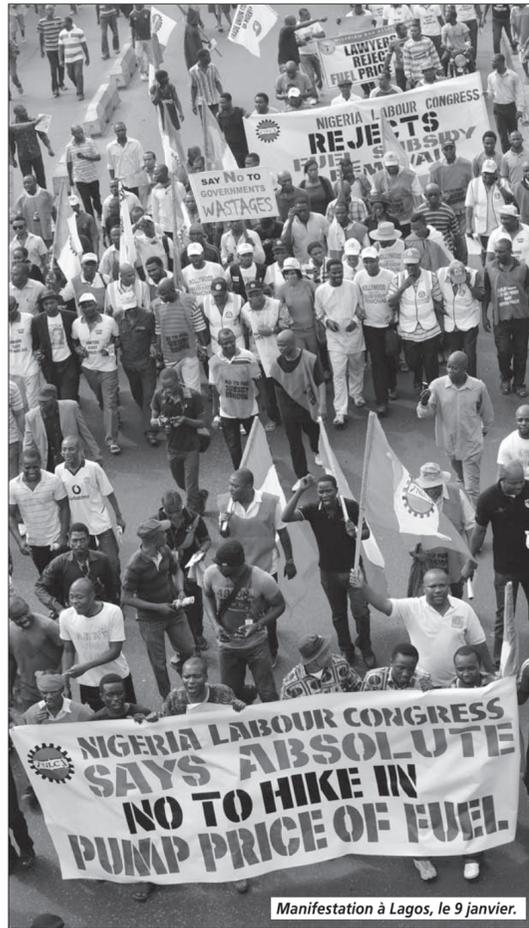
cette richesse, dont le gros va aux compagnies pétrolières occidentales et les miettes aux sommets de l'État nigérien, est une malédiction pour l'immense majorité des 160 millions d'habitants.

Les luttes entre les compagnies ont été sources de dictatures, d'assassinats, de corruption, de guerres, celle dite du Biafra a fait un million de morts en 1967. L'exploitation pétrolière a transformé le delta du Niger en un cloaque où plus rien ne pousse ni ne vit. Il y a à peine un mois, un énième accident dans un forage offshore de la Shell a pollué des dizaines de kilomètres de côtes et condamné au désespoir les villages de pêcheurs de toute une région. Enfin, exemple typique de ce que la société capitaliste appelle « développement »,

le Nigeria ne possède presque pas de raffineries et est obligé d'importer au « prix du marché » les produits pétroliers dont il a besoin. C'est d'ailleurs pour cela que la population ne peut y avoir accès que s'ils sont subventionnés.

Les travailleurs des villes et des campagnes ont toutes les raisons d'exiger, au moins, que cette subvention soit maintenue et d'élargir leur mouvement. Il est probable aussi que dans les hautes sphères de l'appareil de l'État et de l'armée comme dans les bureaux spéciaux des trusts pétroliers, on tente de dévoyer la colère de la population en agitant les divisions ethniques et religieuses existant dans le pays alors que la lutte doit viser les vrais et les seuls ennemis des exploités : les dirigeants corrompus et surtout, au-dessus d'eux, les trusts occidentaux, principaux organisateurs et bénéficiaires de la situation.

Paul GALOIS



Manifestation à Lagos, le 9 janvier.

• **Haïti**

## Deux ans après le séisme

### La reconstruction se fait toujours attendre

Deux ans après le séisme du 12 janvier 2010 qui avait fait 250 000 victimes, la situation est toujours dramatique pour des millions d'Haïtiens.

550 000 personnes vivent encore dans plus de 800 camps d'hébergement, dans des conditions désastreuses. Dans ces camps de bâches et de tôles, l'assainissement n'existe pas, il n'y a pas ou peu de latrines. Il y règne, l'insécurité, la promiscuité, la boue, la chaleur et la pluie. Mais tous ne sont pas dans ces camps. Plusieurs centaines de milliers de personnes vivent encore dans des bâtiments à moitié effondrés, dans des quartiers sans accès aux services de base. La population consomme l'eau souillée des rivières et des ravines. Seule une petite partie de la population a accès à l'eau traitée. Plus de la moitié des gravats n'ont toujours pas été enlevés de la ville.

Dans ces conditions, l'épidémie de choléra, arrivée en Haïti avec les casques bleus népalais, sévit toujours. Mi-novembre,

400 cas étaient recensés chaque jour, contre 1 100 cas en juin dernier. Cette diminution, liée surtout à la saison sèche, était espérée car le financement des moyens médicaux d'urgence à court terme se tarissait. Et les financements à long terme ne sont pas encore disponibles. D'après

un responsable de l'Organisation Panaméricaine de la Santé, entre octobre 2010 et novembre 2011, 7 000 victimes sont mortes du choléra.

L'attitude des grandes puissances, en premier lieu des États-Unis et des gouvernements

occidentaux, est révoltante. Dans les semaines qui ont suivi le drame, elles ont fait beaucoup de vent.

Dix milliards de dollars avaient été promis à Haïti pour sa reconstruction. Ce n'était pas grand-chose pour chacun des

payés « donateurs ». Les États-Unis, principal contributeur, avaient promis 1,15 milliard de dollars, ce qui correspond à 0,16 % de leurs dépenses militaires. Mais ces États n'ont versé que la moitié des fonds promis. De plus, des sommes importantes ont été interceptées par des margoulin locaux ou étrangers.

Fin novembre, Michel Martelly, le nouveau président d'Haïti, et Bill Clinton ont organisé un forum « Invest in Haïti », pour attirer les gros investisseurs. Pour l'instant, les seuls qui ont répondu présent, et c'est tout un symbole, sont... les chaînes hôtelières de luxe. Marriott a ainsi annoncé la construction d'un nouvel hôtel de 168 chambres à Port-au-Prince, pour 45 millions de dollars. Une autre compagnie hôtelière américaine a prévu l'édification d'un hôtel de 250 chambres près de l'aéroport.

Plus encore que du séisme, les pauvres d'Haïti sont comme toujours, victimes de l'impérialisme qui entretient leur misère.

Bertrand GORDES

### La France s'occupe des Haïtiens... en leur interdisant de venir en France

Malgré le séisme, et contrairement à ce que pouvaient laisser croire les tremolos dans la voix des ministres, les autorités françaises n'ont jamais changé leur attitude vis-à-vis des Haïtiens demandant à venir en France. Elle est restée bureaucratique, mesquine et intransigeante lorsqu'il s'agit de les accueillir.

Ainsi, un couple franco-haïtien vivant en France n'a toujours pas pu faire venir les enfants de la mère, l'ambassade

de France à Port-au-Prince refusant le visa. Dans un autre cas, un homme a réussi après des mois de démarches à obtenir l'accord de l'OFIG (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), puis de la préfecture de Seine-Saint-Denis pour faire venir sa femme, mais là, c'est l'ambassade de France qui exige de nouveaux documents... impossibles à obtenir.

Et les expulsions d'Haïtiens ont repris, pour l'instant depuis la Guadeloupe. La Cimade

y constate trois expulsions par semaine et signale : « Alors que partout en France, les Haïtiens sont protégés contre l'expulsion du fait des conditions sanitaires calamiteuses d'Haïti depuis le séisme, en Guadeloupe, l'administration a repris leur expulsion sans états d'âme. » Refus de visa, exigences démesurées, menaces d'expulsions, la situation des Haïtiens est à l'image de celle de tout autre étranger.

B. G.

• **Tunisie**

## Les travailleurs revendiquent

Le 5 janvier, un Tunisien d'une quarantaine d'années a tenté de s'immoler par le feu dans la ville de Gafsa. Ce chômeur essayait d'attirer l'attention de trois ministres en visite ce jour-là dans cette région de l'intérieur de la Tunisie, une de celles où le taux de chômage est le plus élevé avec la région voisine de Sidi-Bouazid où l'an dernier un jeune vendeur de fruits et légumes s'était déjà immolé, provoquant par son geste la vague de contestation qui embrasa toute la Tunisie.

Cela faisait plusieurs jours que cet homme et tout un groupe de chômeurs avec lui organisaient un sit-in devant le bâtiment du

gouvernorat pour réclamer des créations d'emplois. Les trois ministres de passage n'avaient pas daigné recevoir ces chômeurs. Les successeurs de Ben Ali à la tête de l'État, quels qu'ils soient, ne semblent pas pressés, c'est le moins que l'on puisse dire, d'améliorer les conditions de vie des travailleurs et des chômeurs.

Dans le pays, d'autres travailleurs organisent des sit-in ou des grèves, et cela dans plusieurs régions. À Gabès par exemple, les travailleurs du Groupe chimique tunisien ont bloqué leur entreprise pendant plus d'un mois pour obtenir plus de transparence sur les conditions d'embauche. À Gafsa, les

ouvriers de la câblerie Yazaki ont organisé des sit-in pour exiger la titularisation de ceux qui ont travaillé plus de deux ans dans l'entreprise, comme l'exige la loi. À Béja, dans le nord du pays, la menace d'une grève des ouvriers de Kromberg & Schubert, une autre câblerie, a suffi à faire réintégrer vingt-cinq ouvriers licenciés.

Une fraction de la classe ouvrière tunisienne continue de faire entendre ses exigences. Pour elle, un changement de statut du pays ne suffit pas. Et on la comprend.

Stéphane FORT

• **Grèce**

## Troïka et gouvernement reviennent à la charge

La pression s'exerce en continu sur la Grèce, mais les envoyés de la Troïka (FMI, Banque centrale européenne et représentants de l'Union européenne), devant revenir le 16 janvier, le gouvernement de Papademos, soutenu par le Parti socialiste (Pasok), la Nouvelle démocratie (droite) et le Laos (extrême droite), veut obtenir un consensus des partenaires sociaux pour de nouvelles mesures d'austérité.

La suppression des treizième et quatorzième mois de salaires dans le public, la baisse de ces salaires et de toutes sortes de primes ont considérablement amputé le niveau de vie des

salariés. Certains auraient même vu leurs revenus amputés des deux tiers. La Troïka réclame, pour le privé, depuis plusieurs mois, la suppression du salaire minimum, la fin de ce qui reste des conventions collectives, la suppression ou l'amputation des treizième et quatorzième mois.

Certes, cela fait longtemps que les employeurs du privé ne se gênent pas pour bafouer la loi et embaucher des travailleurs précaires, souvent à temps partiel, à des salaires très bas. Mais officiellement, il existe un salaire minimum à 750 euros brut, soit environ 600 euros net. Ce que réclame la Troïka serait encore un pas de plus dans l'appauvrissement général de la population. À cela devra s'ajouter, entre

autres, la réduction des retraites complémentaires.

La Confédération syndicale du privé (GSEE) a refusé toute négociation sur ces mesures et propose une journée de grève le 17 janvier, dans la région d'Athènes, et une série d'actions syndicales. La Confédération patronale (SEV) dit ne pas vouloir la suppression du salaire minimum mais tout de même une baisse du coût du travail « pour augmenter la compétitivité et l'emploi », refrain connu de tous les patrons, mais encore plus dérisoire et scandaleux vu l'état de délabrement du pays.

Quant au gouvernement, devant si peu « d'unité » nationale pour accepter ces nouveaux sacrifices, il envisagerait, selon

• **Église italienne**

## Vers un Golgotha fiscal ?

À un moment où il n'est question que d'austérité pour la population, une polémique s'est élevée en Italie sur les exonérations fiscales dont bénéficie l'Église catholique. Sans parler de la cité du Vatican, qui est considérée comme un État autonome ne devant rien à l'État italien, la majeure partie des biens immobiliers relevant des diocèses et des congrégations échappent à l'impôt. Il serait aujourd'hui question de remettre en cause cette situation.

Le patrimoine foncier de l'Église, joint à celui du Vatican, représenterait autour de 20 % de l'immobilier italien.

Il est grossi constamment par des donations. Rien qu'à Rome, 10 000 testaments sont faits chaque année en faveur de

l'Église. La congrégation pour la propagation de la foi serait à la tête de neuf milliards de biens.

Au départ, ce sont les lieux de culte qui ont été exonérés d'impôt, ainsi que ceux des œuvres d'assistance publique

gérées par l'Église. Mais un certain nombre de bâtiments à usage lucratif, tels que des cliniques, des écoles ou des installations sportives ou touristiques, sont dotés d'une chapelle, et à ce titre l'ensemble a été exonéré. Et dans certains cas il a suffi que les bâtiments appartiennent à l'Église pour échapper à l'impôt foncier. Le journal *La Repubblica* cite comme étant dans ce cas un restaurant de cuisine française du centre de Rome et un hôtel quatre étoiles.

Par ailleurs, l'Église catholique italienne émerge

• **Équateur**

## Un trust pétrolier condamné à payer pour les dégâts qu'il a causés

Le trust pétrolier américain Chevron vient d'être condamné par la justice de l'Équateur à une amende de plus de 18 milliards de dollars pour avoir pollué un territoire immense dans la forêt amazonienne. Cette société avait obtenu, au début des années soixante, des concessions pour l'exploitation du pétrole sur plus d'un million d'hectares de terres, sur lesquelles vivaient des dizaines de milliers d'Indiens équatoriens.

Entre 1964 et 1990, les déchets produits par l'exploitation pétrolière ont été stockés dans des fosses à ciel ouvert au lieu d'être enfouis. Texaco utilisait alors en toute connaissance de cause des techniques déjà dépassées à l'époque. Des dommages durables ont ainsi été causés à l'environnement et à la population : rivières

et étangs souillés, bétail et cultures dévastés, un taux anormalement élevé de cancers dans la région.

Trente mille habitants ont porté plainte contre Texaco. Mais il aura fallu dix-sept ans de procédure contre le deuxième plus gros groupe pétrolier du monde pour avoir un résultat, et ce n'est peut-être pas fini car Chevron a fait appel du jugement. L'avenir dira si l'amende qui, en théorie, devrait servir à l'assainissement des sols et des réserves d'eau, sera réellement payée. Mais c'est une victoire quand même pour ceux qui ont osé porter plainte : ils ont obtenu la condamnation la plus lourde prononcée à ce jour contre un trust pétrolier pour les dégâts environnementaux qu'il a causés.

Pierre MERLET

la presse, de faire passer, de son propre chef, la suspension de l'obligation pour les entreprises de verser une petite augmentation salariale ; il voudrait aussi incorporer la moitié des treizième et quatorzième mois dans le salaire de base, ce qui revient à en supprimer un. Quant aux 150 000 suppressions de postes dans le public programmées entre 2010 et 2015, le ministre de la Réforme administrative a promis au FMI qu'il en viendrait bien à bout puisque 90 000 employés ont déjà « quitté » leurs

postes en deux ans !

On compte effectivement 900 000 chômeurs officiels en Grèce. Le taux est en réalité sans doute supérieur à 20 % de la population active. Et d'après les statistiques officielles, plus de trois millions de Grecs, le quart de la population, vivent en-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec des revenus annuels inférieurs à 7 178 euros par personne. Et c'est ce seuil que la Troïka voudrait encore abaisser !

Sylvie MARÉCHAL

directement au budget de l'État. De l'impôt sur le revenu, elle touche un milliard d'euros, la plus grosse part du pourcentage de 0,8 % consacré aux divers cultes et réparti en fonction du choix de chaque contribuable.

Les évêques se défendent comme de beaux diables : l'Église n'est pas si riche que ça, et elle consacre ses quelques biens aux œuvres de charité et d'éducation, expliquent-ils. Cela ne convainc que les convaincus d'avance. D'ailleurs, signe peut-être des temps, aussi bien le Vatican qu'un certain nombre d'hommes politiques

catholiques bon teint admettent qu'il faut étudier ce problème de l'imposition du patrimoine foncier de l'Église.

De là à ce qu'elle passe à la caisse, c'est autre chose. Car l'Église a conservé en Italie une grande partie de son influence, en particulier sur les dirigeants politiques. Et il y a longtemps que la bourgeoisie a oublié les fâcheries de la période de l'unification du pays et considère la religion comme un de ses appuis les plus sûrs.

Vincent GELAS

Il y a un siècle, octobre 1911 - janvier 1912

# La fin de la Chine impériale

**Le 10 octobre 1911, la mutinerie d'une garnison militaire à Wuhan, en Chine, allait conduire à la chute des Qing, la dynastie mandchoue qui dominait l'empire chinois depuis 1644, amenant la proclamation de la République le 1<sup>er</sup> janvier 1912. Ce n'était en fait que la première vague de l'explosion politique et sociale qui allait embraser cet immense pays pendant un demi-siècle.**

Depuis 1800, le pouvoir des Qing était confronté à la stagnation économique, aux disettes et aux révoltes. À partir de 1839, les puissances occidentales, en tête la Grande-Bretagne et la France, imposèrent par la force une série de traités qui allaient leur permettre de dépecer le pays en plaçant les exportations entièrement sous leur contrôle. Une bourgeoisie chinoise commençait à se constituer, issue des rangs des « com-pradores » qui servaient d'intermédiaires aux capitalistes étrangers. En même temps, les contradictions sociales augmentaient dans ce pays comptant déjà plusieurs centaines de millions d'habitants, vivant souvent dans une extrême pauvreté.

## Le développement d'un courant nationaliste bourgeois...

Depuis les années 1890, il existait des mouvements nationalistes opposés à la dynastie comme le mouvement Renaissance de la Chine fondé en 1894 par Sun Yat-sen. D'origine paysanne, celui-ci avait fait des études de médecine à Hawaï où il avait découvert la puissance économique américaine et emprunté à Abraham Lincoln ses « trois principes du peuple » (nationalisme, démocratie, bien-être). Contrairement à ceux qui espéraient le changement en imposant une monarchie constitutionnelle, lui pensait qu'il fallait renverser la dynastie, ce qu'il tenta à deux reprises mais sans succès. Il dut s'exiler et organisa l'opposition républicaine depuis le Japon.

Sun Yat-sen reçut le soutien financier des marchands et artisans chinois de la diaspora. En 1905, les mouvements nationalistes fusionnèrent en une Ligue

Jurée, dont il résumait ainsi le programme: « Chasser les étrangers, restaurer la Chine, fonder une république et redistribuer équitablement les terres ».

l'armée se renforcèrent. Et le 9 octobre dans le Hubei, l'exécution d'opposants qui préparaient un soulèvement armé déclencha une mutinerie parmi les troupes. Le 10 octobre, un gouvernement militaire du Hubei était proclamé et appelait à l'insurrection contre la dynastie. La révolution commençait.

En réaction, la cour impériale envoya le général Yuan Shi-kai et son armée affronter les insurgés mais,

République que Sun Yat-sen lui céda le 10 mars.

Le 25 mars 1912, les groupes nationalistes fondaient un parti nationaliste, le Kuomintang, qui remporta les premières élections législatives libres en février 1913. Mais le général Yuan Shi-kai, encore lui, imposa sa dictature, assassinant le premier ministre pressenti, abolissant les assemblées nationales et provinciales et se lançant à la poursuite



Sun Yat-sen en visite à Shanghai en 1912.

Sun Yat-sen rêvait d'une Chine indépendante jouant sa partie dans le concert des nations. Mais, comme la plupart des bourgeois chinois, dont certains étaient aussi les propriétaires des terres sur lesquelles la majorité des paysans n'arrivaient pas à survivre, il ne voulait pas d'une révolte de ceux-ci.

## La dynastie mandchoue à bout de souffle

À partir de 1900, la dynastie mandchoue était à l'agonie. La mort de l'impératrice en 1908 précipita les événements. Une assemblée de notables des régions, élus par les seuls lettrés et riches propriétaires, se transforma en un foyer d'opposition au régime impérial. Au cours de l'année 1911, les sentiments antidynastiques des notables locaux et d'une partie de

le 2 novembre, ce général entamait des négociations secrètes avec le camp républicain. Le 11 décembre 1911, les délégués de dix-sept provinces se mirent d'accord sur le principe de l'élection d'un président provisoire. Le 25 décembre, Sun Yat-sen revenait d'exil. Le 29 décembre, il était élu avec les suffrages de 16 provinces sur 17 et la république proclamée le 1<sup>er</sup> janvier 1912.

## Une bourgeoisie impuissante face aux seigneurs de guerre...

Toutefois, la jeune république était dans une position précaire. Le nouveau gouvernement n'avait aucune influence sur les masses paysannes. Aussi chercha-t-il une alliance avec Yuan Shi-kai et son armée en lui offrant la présidence de la

des nationalistes. L'aile républicaine se regroupa sur ses bases traditionnelles, Canton et Shanghai, et appela sans succès à une « seconde révolution ». Elle ne chercha pas à s'allier à une révolte paysanne qui éclatait au même moment au Nord-Ouest du pays. Sun Yat-sen n'eut plus qu'à retourner au Japon tandis que Yuan Shi-kai tentait de se faire proclamer empereur.

À la mort de ce dernier en juin 1916, la Chine fut livrée aux ravages des chefs militaires provinciaux, ces « seigneurs de guerre » de funeste réputation. L'écroulement de l'empire déboucha sur le chaos. De 1916 à 1928 se succédèrent vingt-cinq équipes gouvernementales, trente-quatre chefs de gouvernement et cinq parlements différents. Derrière ces factions

## Les grèves d'aujourd'hui pour les salaires en Chine

Le 5 janvier, dans la capitale de la province du Sichuan (dans le centre de la Chine), 2 000 ouvriers métallurgistes ont fait grève pour des augmentations de salaire. Ils ne constituent pas un cas isolé.

Depuis le mois de novembre dernier, la grande métropole de Shenzhen au sud et toute la province du Guangdong dont elle fait partie, ont connu plusieurs grèves pour les mêmes motifs.

De même à Shanghai, en décembre, les travailleurs d'un sous-traitant d'Apple se sont à leur tour mis en grève et les autorités ont essayé de les intimider en faisant arrêter et garder en détention plusieurs ouvriers. Dans plusieurs villes du pays, des travailleurs refusent de continuer à recevoir des salaires aussi dérisoires d'autant qu'ils sont rognés par une inflation qui dépasse les 5%.

Résultat : dans la province de Shenzhen, le salaire minimum officiel sera augmenté de 14% au mois de février prochain et fixé à 1 500 yuans (ou 185 euros). Dans le Sichuan, l'augmentation est de 23%. À Pékin, les travailleurs ont obtenu des augmentations de salaire.

En Chine comme partout, la seule solution pour les travailleurs qui ne se résignent pas aux bas salaires est la lutte. Les travailleurs chinois ont repris la leçon.

**Stéphane FORT**

militaires ou civiles, on retrouvait les différentes puissances impérialistes tentant de renforcer leurs positions.

À la fin de la Première Guerre mondiale, la mobilisation des classes populaires allait dessiner les contours d'une véritable révolution sociale. Le prolétariat chinois peu nombreux mais concentré s'organisa rapidement en syndicats. Après le succès de la révolution ouvrière russe de 1917, un Parti communiste fut fondé en 1921, sous la direction de Chen Duxiu. Mais l'espoir d'une révolution ouvrière allait être trahie par le stalinisme.

**Jacques FONTENOY**

## • Les vœux de Sarkozy aux enseignants

# Travaillez plus, estimez-vous contents

Dans les vœux qu'il a adressés au personnel de l'éducation depuis le Futuroscope de Poitiers, Sarkozy a affirmé une fois de plus qu'il n'entendait pas revenir sur les 80 000 suppressions de postes. Il faut que les enseignants « fassent mieux avec les mêmes moyens », a-t-il dit... mais surtout qu'ils fassent plus, en acceptant « d'être davantage présents dans les établissements » !

Un coup de démagogie anti-enseignants, présentés comme des fainéants qui s'empressent de déguerpir après avoir donné leurs cours, cela peut payer auprès des électeurs réactionnaires. Mais c'est cacher le fait que le service des enseignants ne se limite pas à leurs heures

de cours, qu'il faut y ajouter les préparations, la correction des copies, d'une durée équivalente, sans parler du travail de mise à niveau des connaissances et des tâches administratives qui ne cessent de s'accumuler. De plus, vouloir les faire rester 35 heures dans leur établissement selon le

modèle anglo-saxon tant vanté par la droite, nécessiterait qu'ils puissent avoir un endroit pour travailler tranquillement ou recevoir des élèves. Dans les lycées et collèges, c'est presque aussi difficile à trouver qu'un appartement bon marché dans le secteur locatif privé.

En contrepartie, Sarkozy promet aux enseignants d'augmenter leur salaire. Mais le nouveau barème que le gouvernement veut mettre en place, en reportant vers les chefs d'établissements la notation des enseignants, amène au contraire un tassement de la promotion, et de ce fait une baisse des salaires. Et de toute façon, à quoi sert de faire figurer sur le papier des salaires un peu supérieurs au départ, si le pouvoir d'achat diminue à cause du gel de ces mêmes salaires, comme c'est le cas depuis deux ans ?

En fait, et la situation des enseignants et l'intérêt des élèves sont sacrifiés dans ce projet. Sarkozy peut remballer ses vœux.

Marianne LAMIRAL



## • Écoles d'Orly (Val-de-Marne) Grève de protestation

Vendredi 16 décembre, avant les vacances scolaires, le directeur de l'école Joliot-Curie à Orly a été frappé dans son bureau par le frère d'un élève. À la rentrée, institutrices et instituteurs ont décidé une grève pour le vendredi 6 janvier.

Rapidement, six écoles se sont prononcées et ont annoncé aux parents qu'elles seraient fermées. Des enseignants d'autres écoles se sont par la suite associés à la grève en soutien au directeur frappé, mais aussi pour faire connaître les difficultés

rencontrées dans leur propre établissement.

Une assemblée générale s'est tenue le jour de la grève, avec une centaine d'enseignants et de parents de différentes écoles de la ville, constatant que, dans chaque école, les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves ainsi que les conditions de travail des personnels se sont dégradées : c'est cela qui engendre plus de violence, d'inégalité, de souffrance et d'échec scolaire.

Par exemple, à l'école Joliot-Curie, on compte trois adultes en moins en quatre ans : des assistants d'éducation et un poste d'enseignant d'anglais. Et cela, avec des effectifs en hausse et un réseau d'aide aux enfants en difficulté (Rased) incomplet.

Il est apparu évident à tous que, dans toutes les écoles, il faut exiger des moyens adaptés aux besoins. Des parents d'élèves ont en outre fait état de la situation générale du quartier qui se dégrade : trafic de drogue, sentiment d'être laissés

à l'abandon.

Lundi 9 janvier, lors d'une entrevue à l'Inspection académique, le directeur, un parent d'élève, un élu, des représentants des syndicats ont été reçus, tandis qu'une vingtaine d'enseignants étaient venus les accompagner. Jeudi 12 janvier, en fin de journée, un rassemblement de parents et d'enseignants était prévu à Orly. Ils sont bien décidés à ne pas en rester là.

Correspondant LO

## • Lycée professionnel du Mas Jambost – Limoges Personnel et élèves refusent la fermeture

Le rectorat de Limoges a commencé à dévoiler ses projets pour supprimer 278 postes d'enseignants et douze postes d'administratifs.

À Saint-Léonard-de-Noblat, la classe de première L est menacée de suppression, ce qui serait le début d'un processus aboutissant à la disparition d'une filière dans ce lycée. À Meymac, en Corrèze, c'est l'EREA, lycée professionnel qui accueille des jeunes en difficulté, qui est menacé pour la rentrée 2013.

Mais c'est avec stupeur et colère que les enseignants du lycée professionnel du Mas Jambost à Limoges ont appris que cela pourrait passer par la suppression pure et simple de leur établissement ! D'habitude,

pour fermer des sections, l'argument employé par le recteur est le manque d'effectifs – ce qui est facile dans une région rurale où, pour maintenir des formations dans certaines zones, il faut accepter des classes à faible effectif. Cette fois, les investissements nécessaires à l'entretien de ce lycée seraient en cause et pousseraient le rectorat à le fermer et à transférer les formations, en partie dans un autre lycée professionnel de la ville, en partie dans d'autres villes de la région (Bellac à 40 km, Brive à 94 km et Felletin à 95 km).

Personne ne croit que les formations vont être maintenues. D'abord, à Limoges, il n'y a pas de place ailleurs pour accueillir les immenses ateliers des formations concernées : céramique et métiers de



la mode (sans compter le coût d'un tel transfert !). Ensuite, comment croire que pour des jeunes limougeaux, avoir une formation à côté de chez eux ou devoir faire des dizaines de kilomètres et être internes, serait équivalent ?

Alors, dès l'annonce faite le 6 janvier, les personnels se sont réunis et ont décidé d'appeler à la grève et à un rassemblement devant le rectorat mercredi 11 à l'occasion de la tenue du comité technique paritaire (qui

doit étudier les propositions du recteur).

Sachant qu'il faudra être nombreux dans la lutte, ils ont relayé leur appel auprès du personnel des autres établissements, tous concernés par la recherche d'économies du gouvernement qui l'amène partout à supprimer des filières, des formations, à supprimer des classes et à surcharger les autres.

Correspondant LO

## • Internats d'excellence

# L'éducation est un droit pour tous et non pour une minorité

Un projet d'un internat dit « d'excellence » devrait voir le jour dans le collège Le Village à Évry, dans l'Essonne. Le futur internat devrait ouvrir ses portes en septembre 2012, compter sept élèves au départ, et une quarantaine d'ici 2015. Coût de l'opération : 1 680 000 euros, financée moitié par l'État et moitié par le Conseil général de l'Essonne, à majorité socialiste. Cela correspond à 40 000 euros par élève.

En créant en 2009 ce type d'établissements, dits internats d'excellence, le gouvernement disait vouloir permettre à de bons élèves issus de milieux défavorisés de travailler dans de bonnes conditions. Il en existe actuellement une vingtaine, accueillant quelques centaines d'élèves. Mais parallèlement, il supprime les postes d'enseignants par centaines dans l'académie de Versailles (80 000 en cinq ans sur le territoire national), supprime les Rased (professeurs des écoles spécialisés dans le soutien aux élèves en difficultés dans le primaire), gonfle les effectifs dans les classes de collèges et de lycées, dégrade les conditions d'enseignement des élèves et de travail des professeurs.

Que le gouvernement Fillon-Sarkozy cherche à mettre en place une « école élitiste », relayée par l'Inspection académique sur le terrain, c'est dans la logique des choses. Qu'il soit soutenu par le Conseil général socialiste et par Manuel Valls, maire d'Évry, l'un des principaux soutiens du candidat François Hollande, en dit long sur la politique du Parti socialiste en matière d'éducation.

L'éducation est un droit pour tous. L'argent public doit servir à tous les jeunes en âge d'être scolarisés et non à une minorité triée sur le volet, fût-elle « d'excellence » !

Correspondant LO

## • Prothèses mammaires

# Liberté d'entreprendre n'importe quoi

**Les faits sont de plus en plus clairement établis sur la « qualité » plus que douteuse des prothèses mammaires de la firme PIP. Non seulement leur enveloppe est fragile mais le gel qu'elles renferment ne répond pas aux normes sanitaires.**

Or dans le monde, près de 500 000 femmes seraient porteuses de ces implants. En France, sur les 30 000 femmes concernées, plus de mille cas de rupture de ces prothèses se sont déjà produits. Le gel de silicone frelaté se répand alors dans leur corps au risque de développer des cancers.

L'ancien propriétaire et directeur de PIP vient de reconnaître tranquillement tout

cela. Il affirme: « Je savais que ce gel n'était pas homologué, mais je l'ai sciemment fait car le gel PIP était moins cher ». Sans remord ni scrupule, il a même ajouté que les femmes qui menacent de l'attaquer en justice sont « des personnes fragiles ou qui font ça pour le fric ».

Ce patron est sans doute un sinistre margoulin, directement et consciemment responsable de souffrances et

d'angoisses pour des centaines de milliers de femmes dans le monde. Mais il est également révélateur qu'il ait pu développer son activité durant près de vingt ans sans aucun contrôle sérieux.

Dès l'année 2000 pourtant, l'administration américaine avait mené une inspection dans l'usine PIP du Var, en France, et conclu à la non-conformité des pratiques de production. La commercialisation aux USA avait alors été suspendue. Par ailleurs, une société privée allemande avait réalisé, elle aussi, des inspections mais en

prévenant à l'avance de sa venue et en se contentant des documents fournis par la société. Aujourd'hui l'ex-patron de PIP déclare qu'il avait dès 1993 donné l'ordre à ses employés de dissimuler la vérité à ces inspecteurs peu clairvoyants. Ce serait la dénonciation anonyme d'un salarié qui aurait entraîné une visite des autorités françaises, des analyses du gel utilisé dans les prothèses et le retrait bien tardif du marché de celles-ci en mars 2010.

Dans cette société fondée sur la « libre entreprise », les contrôles menés ou

commandités par les États sont bien souvent dérisoires. Si des patrons sont prêts à toutes les magouilles pour augmenter leurs profits, ils ne rencontrent que bien peu de contraintes. Les travailleurs, eux, n'ont aucun intérêt à ces malversations sauf qu'ils risquent leur emploi ou même des ennuis judiciaires s'ils révèlent les faits. Alors ce scandale montre combien, dans toutes les industries liées à la santé, il serait nécessaire d'imposer au patronat un véritable contrôle. Les travailleurs sont les mieux placés pour l'exercer.

Jean POLLUS

## • Paris – La Défense

### La galère de la ligne A du RER

Lundi 9 janvier à Paris, une panne sur la ligne A du RER, entre les stations La Défense et Charles-de-Gaulle-Étoile, a entraîné l'évacuation, après plusieurs heures d'attente, de deux mille passagers bloqués dans le tunnel.

Les conséquences ont été l'arrêt du trafic sur une partie de cette ligne de 17 heures jusqu'à 21 h 30, pendant les heures de sortie du travail. 150 000 salariés travaillent dans le quartier de La Défense. Plus de 400 000 personnes y transitent et plus d'un million de voyageurs utilisent chaque jour cette ligne RER qui le dessert.

Ce soir-là, c'était donc la galère pour rentrer chez soi. La seule possibilité était d'essayer de rejoindre la gare Saint-Lazare par la SNCF. Mais tous les couloirs étaient pleins, plus personne ne pouvait bouger, chacun était coincé sans même pouvoir repartir en arrière. À la moindre panique, les conséquences auraient pu être graves. Aucune annonce n'a

été faite pour indiquer des consignes de repli.

Si la durée de cette panne était exceptionnelle, ce n'est pas la première fois que le trafic est interrompu longtemps. Les semaines sans incident sont rares. Cette ligne est complètement saturée. De grandes entreprises ne cessent de muter leurs salariés dans cette zone sans se préoccuper des conditions de transport et des lieux d'habitations. Le trafic sur cette ligne A augmente de 5 % par an et le comble, la construction de nouvelles tours est prévue pour 2015 à La Défense.

La seule amélioration prévue est la mise en place de nouvelles rames à deux étages qui arrivent petit à petit ainsi que le prolongement de la ligne E du RER jusqu'à La Défense et Nanterre... en 2020! Autant dire que les usagers de la ligne continueront d'être entassés et de risquer de nouveau la galère de ce 9 janvier.

Correspondant LO



## • Marseille – rue de la République

### Au nom du « progrès et du développement durable » Les requins de l'immobilier ont la dent dure

**L'entreprise ANF Immobilier gère dans le centre-ville de Marseille de nombreux immeubles de type haussmannien situés dans le périmètre de la rue de la République. Cette entreprise doit aussi livrer quelques milliers de mètres carrés de bureaux de haut standing. Alors elle veut se débarrasser des gêneurs qui pourraient l'empêcher de faire ses affaires en paix, en particulier les vieux locataires dont certains bénéficient encore de baux « loi 1948 », assez avantageux pour eux.**

Une vieille dame de 80 ans qui tenait à rester dans son appartement, situé dans le quartier République-Sadi-Carnot, a fait les frais de cette politique, risquant de périr d'intoxication aux gaz brûlés. Vers la mi-décembre, le donneur d'ordre, ANF, a fait murer un puits de lumière dans cet immeuble, arrachant en même temps le tuyau d'évacuation des gaz brûlés. Dès le 16 décembre cette dame a eu des palpitations et des maux de tête.

À la demande d'explication de la locataire ANF Immobilier n'a pas jugé utile de répondre. Mais dans la soirée du 20 décembre ces maux étaient si intenses qu'elle alerta le SAMU. Les marins-pompiers arrivés rapidement ont détecté des gaz brûlés dans tout l'appartement, et ont évacué la locataire sur l'hôpital. Depuis, cette dame passe ses nuits à l'hôtel ou chez ses proches et la journée chez elle, sans chauffage ni eau chaude car le système d'évacuation des gaz n'a pas été rétabli.

Dans cet immeuble il ne reste que quatre dames âgées de 80 à 94 ans qui ne veulent pas partir. Dans d'autres immeubles de ce périmètre, les moyens les plus cavaliers sont utilisés aux dépens des locataires: ravalement d'urgence, échafaudage avec vue plongeante sur le quotidien des habitants, marteaux-piqueurs en continu, sablage intensif, etc., ce qui est un moyen de pression sur les locataires.

Cette société immobilière ne veut pas faire de sentiments surtout avec des personnes âgées ce qui ne l'empêche pas de se vanter dans ses publicités d'être un acteur important du développement durable: un comble!

Correspondant LO

## • Perpignan

### Soutien aux chibanis

Les chibanis, ce sont ces vieux travailleurs maghrébins, venus travailler en France dans les années 1960-1970, qui y ont exercé des travaux souvent pénibles et ingrats durant des dizaines d'années, et qui y sont restés après leur retraite, sans généralement avoir fondé une famille. Certains d'entre eux ont, en revanche, l'habitude de séjourner fréquemment dans leur pays d'origine, ce que l'on

comprend parfaitement.

Depuis quelque temps, à Perpignan, au nom d'une prétendue lutte contre des fraudes aux allocations sociales (allocations qui sont conditionnées à une durée de présence minimale sur le territoire français), on assiste, de la part des services de la CAF, à une multiplication des contrôles ciblés contre les chibanis. Des contrôles qui aboutissent souvent à la

suspension des allocations, voire à la mise en accusation de certains d'entre eux, à qui on demande de rembourser des sommes jugées indûment perçues.

Face à ces attaques révoltantes contre de vieux travailleurs isolés, la solidarité s'est organisée, obtenant déjà le rétablissement de certains versements. Mais le combat contre cette injustice continue.

### • Grande distribution

# Une publicité gouvernementale gratuite

Cette année, les Restaurants du Cœur doivent fournir encore plus de repas que les années précédentes. Le mois dernier, ils ont donc lancé un nouvel appel à la générosité. Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État à la Consommation, relayant cet appel, en a profité pour faire une campagne de publicité à bon compte en faveur de la grande distribution. Auchan, Leclerc, Carrefour, Casino, etc., ont annoncé qu'ils allaient fournir gratuitement des millions de repas supplémentaires, et Lefebvre les a chaleureusement remerciés.

En réalité, c'est là une pratique habituelle des grandes surfaces, qui ne leur coûte pas grand-chose. Carrefour fait par exemple don de 250 000 euros par an aux Restaurants du Cœur, tandis que le bénéfice net du groupe, en 2010, atteignait... 382 millions d'euros.

Afin d'accroître leurs profits, les grandes surfaces imposent des prix de vente très bas aux producteurs auprès desquels elles se fournissent. Nombre d'entre eux

sont ainsi parfois contraints de travailler sans faire de bénéfices, et même parfois à perte. Et pourtant, d'après les associations de consommateurs, le prix d'un aliment est multiplié par cinq en moyenne entre son achat à un producteur et sa mise en rayons. Ce qui fait que les clients payent aux grandes surfaces des marges scandaleuses.

Cette grande distribution, qui fait la charité comme les dames patronnesses de

jadis, traite ses propres salariés avec le plus grand mépris. Les salaires sont très bas. Dans un magasin Auchan en grève le mois dernier, des salariés ayant vingt ans d'ancienneté atteignaient à peine 1 200 euros net par mois.

Les primes et autres avantages sont de plus en plus rares. En revanche, les temps partiels imposés sont légion. Les conditions de travail sont épouvantables, aux caisses comme en rayons, avec des horaires saucissonnés en plusieurs périodes séparées dans la journée pour les caissières.



Les profits des capitalistes de la distribution sont, en fin de compte, toujours réalisés sur le dos de travailleurs, qu'il s'agisse des petits producteurs, des salariés des fournisseurs, des transporteurs, des caissières et autres employés des magasins, etc. Mais ceux-ci heureusement

se laissent de moins en moins faire, des syndicats se créent, des grèves éclatent. Et Frédéric Lefebvre aura beau faire l'éloge des capitalistes de la grande distribution, il n'arrivera certainement pas à les faire passer pour des Robin des bois!

Pierre MERLET

### • La campagne des patrons du nettoyage

# Quand le balai cache l'autolaveuse

La Fédération des Entreprises de Propreté (FEP) s'est payé une page entière de publicité dans les principaux quotidiens nationaux pour expliquer que le « coût du travail » devenait insupportable.

La FEP affirme que les salaires constituent 80 % du prix du nettoyage, que la marge des entreprises est faible et que quatre cents d'entre elles ont déjà fermé, entraînant la suppression de 5 000 emplois. Le tout était illustré par le portrait d'un sympathique et suicidaire jeune homme occupé à se tirer une giclée de pistolet lave-vitre dans la tête. Mieux encore, la FEP tente de faire passer les employeurs du secteur pour les bienfaiteurs de leurs salariés, qui leur proposeraient CDI, formation, insertion, lutte contre l'illettrisme, etc.

La réalité est quelque peu différente. Les trois quarts des 430 000 travailleurs du nettoyage sont à temps partiel. Beaucoup travaillent « en décalé », avant l'ouverture des locaux où ils interviennent et après leur fermeture. Le tarif horaire

minimum conventionnel, 2,5 % au-dessus du smic, est la règle et nombre de travailleurs sont obligés de travailler dans plusieurs sociétés différentes pour joindre les deux bouts.

De plus, la pression constante des donneurs d'ordres pour faire baisser le prix du nettoyage se traduit toujours par une hausse de la charge de travail de ceux qui manient le balai. La fédération patronale affirme avoir créé 100 000 emplois en dix ans, mais cela ne correspond qu'au passage généralisé du nettoyage à la sous-traitance,

passage toujours accompagné d'une baisse des salaires et d'une aggravation des conditions de travail. Sur ces dix dernières années, le chiffre d'affaires du secteur a augmenté deux fois plus vite que le nombre des emplois, ce qui, pour des entreprises de main-d'œuvre, indique une charge de travail individuelle plus lourde.

Rappelons aussi qu'il a fallu que des milliers de travailleurs sans papiers se mettent en mouvement, en particulier dans le nettoyage, pour que le patronat fasse mine de découvrir leur

existence. Le caractère « social » de bien des patrons du nettoyage ne va pas jusqu'à reconnaître l'existence légale de certains de leurs salariés.

La campagne de la FEP essaie d'émouvoir sur leur sort afin de décrocher des lois qui favorisent les plus gros. Ainsi s'il y a bien 70 % des entreprises de nettoyage qui emploient moins de dix salariés, elles ne représentent que 10 % du chiffre d'affaires global. C'est, à peu de chose près, autant que la seule société ONET, employant 48 000 personnes en France, propriété de la

famille Reinier à 75 %, et de la famille Peugeot pour le reste. Au total les sociétés employant plus de 500 personnes représentent la moitié du chiffre d'affaires global du nettoyage et ce sont elles qui emportent les marchés les plus rentables.

L'exonération de cotisations sociales patronales, c'est-à-dire d'une partie du salaire, est une fausse solution pour l'artisan, une ruine pour les caisses publiques, mais un pactole pour Reinier, Peugeot et leurs semblables.

Paul GALOIS

### • Randstad intérim

# La prime Sarkozy a encore frappé

Randstad, entreprise internationale spécialisée dans la location de travailleurs intérimaires, a écrit fin décembre aux 366 306 travailleurs qu'elle a employés pour leur annoncer que la « prime de partage des profits » pour les entreprises ayant versé des dividendes sur 2010, autrement dit la fameuse « prime Sarkozy » censée atteindre 1 000 euros se montera à 3,86 euros... à peine plus que le timbre de l'enveloppe du courrier!

Randstad argumente que les « dividendes » versés dans l'hexagone ne seraient que de 10 millions d'euros. Mais comment le croire quand on sait que Randstad, qui réalise le quart de son chiffre d'affaires colossal (14,2 milliards d'euros) en France, fait à l'échelle du groupe un bénéfice de 300 millions.

À propos de cette prime, le directeur Relations humaines a affirmé sans rire que « c'est donc une enveloppe

globale de 1 700 000 euros qui est consacrée à l'application de cette loi, ce qui représente un effort non négligeable au regard de la situation du groupe Randstad en France et du contexte économique ».

3 euros et 86 centimes... Le partage des profits selon Randstad, c'est des centaines de millions pour les actionnaires, et des centimes pour les intérimaires.

Correspondant LO

### • Hôpital américain de Neuilly

## Les « Executive » travailleurs se rebiffent

« L'année 2011 se termine dans un climat tendu suite à la publication des éléments de rémunération d'un certain nombre de salariés de l'établissement par un courrier anonyme », déclarait le directeur de l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine en décembre dernier. Quoi d'étonnant quand une infime minorité de très hauts salariés recevaient tout et l'immense majorité rien !

En effet, début décembre, les salariés découvraient la liste des primes attribuées pour l'année dans cet hôpital privé, très classe, réservé aux riches. La direction et les hauts cadres de l'hôpital se taillaient la part du lion dans cette liste. Le directeur général, pardon le « Chief Executive Officer » de l'hôpital, récupérait un pactole de près de 70 000 euros ; de nombreux hauts cadres, près de 12 000 euros. Quant au personnel soignant, cela allait de... 100 à 160 euros.

Lorsque la liste des primes a été connue, la colère est donc montée rapidement parmi le personnel. Et depuis le retour des vacances de Noël, elle n'est pas retombée.

Judi 5 janvier, une assemblée générale regroupait l'immense majorité du personnel de l'hôpital, au point qu'un débrayage était décidé pour le lendemain, fait rarissime dans cet hôpital, débrayage très suivi. En plus d'une augmentation des salaires de 4 % au minimum, la revendication d'un treizième mois était mise en avant.

À la suite du débrayage, les participants ont appris qu'un accord avait été conclu sans qu'ils n'en sachent rien entre des représentants syndicaux et la direction. Côté revendications, la direction accordait seulement deux primes et seulement pour l'année 2012 : l'une dite « d'intéressement », de 800 euros net, et l'autre, de 300 euros brut. Une hausse de salaires de 1 % en mars prochain et du même montant en octobre est annoncée par ailleurs.

Cela ne fait pas le compte, mais n'est pas rien non plus et n'aurait pas été obtenu sans la colère du personnel soignant et administratif, qui continue de réclamer une vraie augmentation qui, en plus, compterait pour la retraite.

Correspondant LO

### • Hôpital Saint-Antoine – Paris

## Après trois mois de conflit Une première avancée

Au terme d'une grève entamée le 30 novembre, dans laquelle la quasi-totalité du personnel était assigné, avec une suspension pendant la période des fêtes de fin d'année, le personnel du service d'hématologie de l'hôpital Saint-Antoine a voté la reprise du travail pour le vendredi 6 janvier sur ce qu'il a considéré comme un compromis acceptable.

La direction s'est engagée par écrit sur les points suivants : la mise en stage, pour commencer le processus de titularisation, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2011, de trois aides-soignantes en CDD à répétition et, même si le poste de coursier demandé n'est pas accepté, la direction s'est engagée, toujours par écrit, à ce que les coursiers actuellement en poste soient remplacés lors de leurs congés.

Certes, tout n'est pas réglé. Mais il est certain que cette avancée, si limitée qu'elle soit, n'a été rendue possible que par la mobilisation du personnel d'hématologie qui s'est adressé aux autres secteurs de l'hôpital pour essayer de faire face en commun aux problèmes rencontrés par tous.

Plusieurs fois, le personnel de l'hématologie a appelé d'autres services à participer



à des assemblées communes. De 65, les rassemblements sont passés à 130 personnes, puis à 165. Même si la proximité des fêtes et trois semaines de conflit ont fait que les choses en sont restées là, cela a permis de réunir ensemble à plusieurs reprises toutes les catégories : ouvriers, aides-soignantes, cuisiniers, agents hospitaliers ou administratifs, infirmières et cadres infirmiers, avec des

agents venus de différents services de pneumologie, médecine interne, services techniques, sécurité incendie. De plus, face à des menaces préférées par un haut cadre, 102 collègues d'hématologie (les trois quart du service) ont signé une lettre pour dire que cela ne passerait pas.

C'est ce climat revendicatif qui a commencé à s'étendre à d'autres services, en particulier

la pneumologie et la sécurité incendie, qui a amené la direction à préférer ne pas en rajouter en proposant ce compromis. En tout cas, avoir pris l'habitude de sortir de l'isolement et des divisions dans lesquelles on essaye d'enfermer chaque catégorie est un acquis qui servira demain. Car les problèmes ne sont pas terminés, loin de là.

Correspondant LO

### • Belgique

## Durobor : un front uni... contre les travailleurs

**Les 380 travailleurs de Durobor, gobeletterie de Wallonie mise en faillite en novembre 2011, seraient repris par la Société Décover, un fonds spéculatif qui supprimerait près de la moitié des emplois et imposerait une baisse des salaires de 20 %.**

À cette annonce, les ouvriers s'étaient mis en grève. Ils se sont retrouvés face à un véritable front, des actionnaires de Décover, des tribunaux, des ministres wallons... et aussi des dirigeants syndicaux. Le gouvernement wallon, actionnaire de fait depuis plus de vingt ans, a menacé de déposer le bilan pour mettre les ouvriers le dos au mur. Lors de l'assemblée du 21 décembre, les permanents syndicaux l'ont relayé :

« Il n'y avait plus d'argent », « les bâtiments, les terrains, le stock, tout est hypothéqué », refuser le plan de Décover, c'était « se retrouver au chômage ».

Ce plan prévoyait aussi des pré-pensions à partir de 52 ans, de faibles indemnités pour les autres licenciés, et une baisse de 19 % du salaire brut, pour ceux qu'ils appellent les « gros salaires » « au-dessus de 13,60 euros de l'heure », c'est-à-dire, après des dizaines d'années d'ancienneté, autour de 1 600 euros net pour 170 heures par mois ! « Ces pertes n'impliqueraient qu'une baisse du salaire net de 10 %, et puis, elles pourraient être compensées par des primes liées à la performance de l'entreprise », insistaient les syndicats ! Finalement, après plusieurs heures

de dramatisation et de menaces de tout perdre, un vote à bulletin secret donnait 83 % pour ce plan même pas écrit.

Depuis le 4 janvier, le travail a repris. Certains travailleurs sont rappelés à l'usine, d'autres non. Rien ne garantit que les pré-pensions seront accordées par la ministre fédérale, d'autant que les organisations patronales font pression contre.

Décover veut aussi mettre la main sur l'immense espace au milieu de la ville de Soignies pour seulement un million d'euros en vue d'une opération immobilière. Mais comme des sondages ont révélé une pollution des terrains, Décover entend obtenir du gouvernement wallon qu'il dépollue lui-même ce que les patrons précédents ont laissé. Et le ministre wallon

de l'environnement, l'écologiste Henry, s'est empressé d'accepter.

En attendant, le gouvernement wallon paye le fonctionnement de l'usine. Le chantage à la faillite a cessé dès que Décover a obtenu ce qu'il voulait. Les tribunaux n'y trouvent rien à redire, trop occupés qu'ils sont à mettre au point une dérogation à l'article des conventions collectives qui prévoit qu'en cas de reprise, les travailleurs doivent conserver leur salaire et leur ancienneté.

Durobor n'est pas la seule entreprise dans la tourmente de la crise et n'est qu'un exemple de l'arrogance sans limite du patronat et de la complaisance des autorités face à laquelle une réaction des travailleurs s'impose.

Correspondant LO

### • Le procès de Xavier Mathieu à Amiens

# La solidarité affirmée

**450 personnes avaient répondu présent mercredi 4 janvier à Amiens à l'appel du comité de lutte pour la manifestation demandant la relaxe de Xavier Mathieu et la fin de l'acharnement judiciaire contre les travailleurs en lutte.**

Il y avait là une majorité de travailleurs de Continental, mais aussi des délégations de travailleurs venus de Picardie, voire de plus loin, comme celle assez nombreuse de l'hôtel Concorde-Lafayette à Paris. Cela démontrait, comme le rappelèrent les représentants du Comité de lutte, que la solidarité ouvrière n'était pas un vain mot.

Et puis, comme cela a été aussi rappelé, si les travailleurs de Continental ont été fiers de leur combat, et s'il a rencontré une large sympathie dans le monde ouvrier, c'est qu'il a été mené par les travailleurs

eux-mêmes, en faisant tout pour sortir de l'isolement et en allant tendre la main de l'autre côté du Rhin en Allemagne, à des milliers de manifestants rassemblés pour une cause commune, affirmant ainsi l'unité de la classe ouvrière.

Notre camarade Nathalie Arthaud, les candidats à l'élection présidentielle Jean-Luc Mélenchon, Eva Joly, Philippe Poutou, étaient présents, tout comme Marie-George Buffet pour le PCF et Laurence Rossignol pour le PS, ainsi que les représentants de Solidaires, de la FSU et de la Confédération paysanne pour affirmer leur solidarité et la demande de relaxe pour Xavier Mathieu.

Devant le tribunal, le procureur a limité sa demande à une condamnation de principe de Xavier Mathieu, à une peine de 1 000 à 1 500 euros d'amende. Le jugement a été mis en délibéré au 3 février.



### Nathalie Arthaud :

## « La justice, vous êtes allés la conquérir par la lutte »

« Il est intolérable de voir les travailleurs en lutte assimilés à des délinquants et se voir fichés alors qu'ils ne font que se battre pour réclamer justice, alors qu'ils n'ont fait que se battre pour conserver leur emploi et pour sauver leurs salaires contre un patronat rapace.

Mais la justice pour les travailleurs, vous ne l'avez pas attendue des tribunaux, vous

êtes allés la conquérir par la force de votre lutte, dans la rue, dans les usines, et c'est là que vous vous êtes fait respecter par tous vos adversaires, votre patron le géant milliardaire Continental et l'État et son gouvernement.

À travers ce nouveau procès, le gouvernement montre qu'il n'a toujours pas digéré votre lutte. Il n'a pas digéré votre lutte parce qu'elle a

montré la force des travailleurs quand ils se battent collectivement et avec détermination.

Oui un millier de travailleurs décidés, conscients d'avoir à prendre leur sort en main eux-mêmes, sans s'en laisser compter par personne, par aucun appareil, sont capables de s'organiser et d'imposer leurs conditions au patronat.

Alors cela laisse imaginer

les possibilités d'un mouvement qui rassemblerait de la même façon des dizaines, des centaines, des milliers de travailleurs prêts à remettre en cause le pouvoir des grands patrons et de leurs actionnaires sur les entreprises et l'économie. Cela montre la puissance potentielle de notre monde, celui de la classe ouvrière et de tous les exploités. (...)

La répression des mouvements de grève, l'acharnement judiciaire dont vous faites l'objet est l'aveu que le gouvernement comme le patronat craignent plus que tout, les travailleurs en lutte. (...)

Alors, relaxe pour Xavier Mathieu!

Vive la solidarité ouvrière!

Vivent les combats libérateurs du monde du travail! »

### • Alstom – Belfort

## Riposte face à l'arbitraire

À l'Alstom de Belfort, dans l'atelier Habillage de la traction, le secteur du ferroviaire, une semaine avant la fermeture de fin d'année, un monteur, Salah, trente ans d'ancienneté, très apprécié pour sa gentillesse et son professionnalisme, a été poussé à bout par un petit chef qui, et ce n'était pas la première fois, l'a traité cette fois de « bon à rien ». Il s'est énervé et aurait un peu bousculé ce chef. Dès le lendemain matin à l'entrée, deux membres de la direction renvoyaient Salah, en mise à pied conservatoire.

Les travailleurs du secteur ont voulu immédiatement réagir, prenant fait et

cause pour Salah, craignant son licenciement alors que la direction, déjà alertée précédemment par des comportements de harcèlement de ce chef qui fait l'unanimité contre lui parmi les ouvriers, n'avait rien fait.

En une journée, la pétition de soutien au monteur menacé recueillait 180 signatures et le débrayage appelé par les syndicats rassemblait la quasi-totalité des travailleurs des ateliers de tout le secteur. Et cela malgré la tentative de la DRH de désamorcer la colère, en disant aux délégués syndicaux que Salah ne serait pas licencié. Face aux travailleurs très remontés, cette

dame ne voulait pas répéter publiquement sa promesse de la veille, en disant aussi : « On ne peut pas accepter ce genre d'attitude. » Plusieurs travailleurs ne se sont alors pas privés d'intervenir contre l'attitude... du chef!

Finalement, Salah a écopé de deux jours de mise à pied. La solidarité se manifeste maintenant par la collecte qui est faite parmi les ouvriers. Pour tous, dans une situation où ce sont des pressions incessantes pour produire plus et plus vite, l'arbitraire de la direction a été mis en échec. Et cela, c'est bon pour le moral.

Correspondant LO

### • France Télécom (Charente)

## Ça se passe mal pour les usagers... et l'emploi

Des foyers privés de téléphone et d'internet, voire de télévision, pendant trois semaines dans certains villages, des coupures à répétition dans l'agglomération d'Angoulême, les problèmes se sont multipliés ces dernières semaines.

La faute en serait à la tempête qui a sévi sur le département quelques jours avant Noël, c'est en tout cas ce que France Télécom laisse entendre. Mais une déléguée de la CGT ne s'est pas contentée de cette explication, elle a également incriminé à juste titre l'état des installations, des réparations provisoires de la grande tempête de 1999 n'ayant pas

à ce jour eu de suite, et surtout la chute des effectifs. Avant le changement de statut de France Télécom, une équipe de 150 agents se consacrait à l'entretien du réseau en Charente, plus 80 personnes qui s'occupaient des dérangements. Dix ans plus tard, l'équipe de 150 agents a été rayée de la carte et les 80 restants doivent tout faire. Pour l'ensemble des effectifs départementaux, il y avait 500 agents : il en reste 240.

Cela se passe mal pour les usagers, comme pour les salariés. Et voilà comment France Télécom fait du profit aux dépens des deux.

Correspondant LO

# Nathalie Arthaud, une candidate communiste



## Meetings avec Nathalie Arthaud

candidate de  
Lutte Ouvrière  
à l'élection présidentielle

### Saint-Denis

Vendredi 13 janvier à 20 h  
Bourse du travail, 9-11 rue Génin  
Métro : Porte-de-Paris (ligne 13)

### Maisons-Alfort

Samedi 21 janvier à 19 h 45  
Salle du Moulin-Brûlé  
47, avenue Foch

### Beauvais

Dimanche 29 janvier à 15 h 30  
Espace Argentine (ancien collège Baumont)  
15, rue du Morvan

### Le Havre

Mercredi 1<sup>er</sup> février à 19 h 30  
Salle René-Cassin, 130 rue Anatole-France

### Besançon

Samedi 11 février à 17 h  
Salle de la Malcombe  
Avenue François-Mitterrand

### Clermont-Ferrand

Mercredi 15 février à 20 h  
Maison du Peuple  
Place de la Liberté

## Meeting de Nathalie Arthaud en Île-de-France

Présidé par Arlette Laguiller

Vendredi 3 février à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil

128, rue de Paris  
à Montreuil (Seine-Saint-Denis)  
Métro : Robespierre (ligne 9)

### Dans les medias

Samedi 14 janvier à 11 h 40 : LCI - Les mots politiques

Samedi 28 janvier à 11 h 30 : France 3 - La voix est libre

Samedi 28 janvier à 11 h 45 : Canal + - Le News Show

Mardi 31 janvier à 8 h 15 : Radio Classique / Public Sénat - Interview

Attention : les horaires des émissions peuvent être modifiés indépendamment de notre volonté

### • Au Journal du Dimanche

## « Face à l'hémorragie d'emplois, il faut mettre un garrot »

« Ce n'est pas un cadeau », a répondu Nathalie Arthaud aux journalistes du Journal du Dimanche qui lui demandaient, le 6 janvier, ce qu'elle pensait du soutien du gouvernement au projet d'une coopérative ouvrière pour la reprise de la compagnie SeaFrance. « Le gouvernement n'a rien donné aux salariés, il leur a juste proposé de se débrouiller par eux-mêmes en leur demandant de mettre toutes leurs indemnités de licenciement en commun pour renflouer une entreprise que la SNCF – propriétaire de SeaFrance – elle-même ne veut pas renflouer », a-t-elle poursuivi. « Quant aux coopératives ouvrières, en tant que communiste révolutionnaire, je crois en effet que les travailleurs gèreraient bien mieux une entreprise et même toute la société que ne le font les dirigeants capitalistes. Mais il ne s'agit pas de reprendre les entreprises qui ont fait faillite et dont les capitalistes ne veulent plus. Ne laissons pas uniquement aux ouvriers les « canards boiteux ». Les travailleurs doivent être en mesure de contrôler l'ensemble des entreprises. Pour cela il faut exproprier toute la classe capitaliste. »

De même, au sujet de la TVA sociale proposée par Sarkozy, Nathalie Arthaud a observé : « La TVA est l'impôt le plus injuste qui soit et qui frappe durement les travailleurs les plus pauvres. Quand on l'augmente on leur fait les poches. C'est une grossière escroquerie de parler

de TVA sociale. Il s'agit uniquement d'un cadeau au patronat. Tout le reste, les liens de compétitivité qu'on pourrait en attendre, etc., c'est du baratin. Pendant ce temps-là, le chômage augmente. Et même pendant la crise, les patrons du CAC 40 trouvent toujours autant à verser aux actionnaires, avec 37 milliards en 2011. »

Alors, récupérer ces dividendes des actionnaires du CAC 40, a dit Nathalie, « ce

serait une mesure de bon sens. Prendre leurs dividendes ne les empêcherait pas de vivre. Face à l'hémorragie de licenciements, de fermetures d'entreprises, de suppressions d'emplois, il faut mettre un garrot. L'interdiction des licenciements est notre premier objectif. Les salariés sont aujourd'hui une variable d'ajustement, alors que ce devrait être les profits. »

(Interview sur [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr))

### • Taxe sur les transactions financières

## Le bluff ridicule de Sarkozy

Sarkozy prétend instaurer une taxe sur les transactions financières d'ici au mois de février. Qu'il évoque cette mesure à cent jours de l'élection présidentielle, alors que pendant ses cinq ans de présidence il en a été l'adversaire, en dit long sur sa sincérité. Mais quand bien même Sarkozy aurait vraiment l'intention et les moyens de créer cette taxe, qu'est-ce que cela changerait ? La taxe Tobin est un prélèvement ridiculement bas, ayant pour prétention de réguler un peu la finance tout en ne faisant pas mal aux financiers. Aujourd'hui, le gouvernement hésite d'ailleurs sur le nombre de zéros après la virgule : pour ne pas être trop douloureuse aux riches, faut-il une taxe de 0,5 %, de 0,05 % voire,

comme le proposait Kouchner en 2009, de... 0,005 % ?

Leur lâcheté devant les puissants est écœurante ! Tous ces gens ne font pas autant de manières quand il s'agit d'augmenter la TVA, le gaz, le train, la CSG ou les sodas – c'est-à-dire quand ils décident de frapper les classes populaires.

Pour empêcher les spéculateurs de nuire, il faudra bien autre chose qu'une taxe ridicule. Il faudra les exproprier et les placer sous le contrôle de la population. Mais de telles décisions – pourtant vitales pour sauver la société du marasme – ne seront prises ni par un Sarkozy, ni par un Hollande.

Communiqué de  
Nathalie ARTHAUD,  
le 9 janvier